

Vendredi ensablé devenant rougeux avec vents froids dans la journée. Moins frais. Vents légers devenant du sud à 15 milles vendredi. Minimum et maximum vendredi 45 et 65. Aperçu pour samedi... Ciel variable et frais.

La meilleure huile 374-6221 Le meilleur service



(Photo: LeRo)

Semaine de la sobriété

LA SEMAINE NATIONALE DE LA SOBRIÉTÉ s'ouvrira à Victoriaville le 9 novembre prochain. Les différents comités nécessaires pour cette journée d'ouverture sont actuellement en formation. Le thème de la semaine de sobriété sera: "Vivre en son temps". Sur la photo, de

gauche à droite, MM. Alfred Fillion, publiciste; Benoit Leclerc, président diocésain et Charles-Auguste Boisclair, administrateur diocésain qui se sont déjà réunis pour travailler à l'organisation des activités de cette semaine.

Le commissaire-enquêteur demande de ne pas révéler les faits

L'enquête sur des incendies survenus à Ste-Elisabeth se poursuivra lundi prochain

ARTHABASKA (R.L.) — L'enquête du commissaire-enquêteur du district judiciaire d'Arthabaska, relativement à des incendies qui ont eu lieu au bâtiment de M. Roland Beaudoin de Ste-Elisabeth de Warwick, les 2 et 3 février dernier, s'est poursuivie au cours de la journée d'hier par l'audition d'une dizaine d'autres témoins. Cette enquête, qui est sous la présidence du docteur J. Arthur Thibault, se poursuivra dans la journée de lundi et possiblement mardi.

Afin de ne pas nuire à la bonne marche de l'enquête, le commissaire-enquêteur a demandé aux journalistes de ne pas rapporter avant la fin de l'enquête le contenu des divers témoignages entendus. Hier, ont défilé quelques pompiers qui se sont rendus

sur les lieux le dimanche soir 2 février pour éteindre le feu à la porcherie, puis à la grange et un début d'incendie dans la maison privée, le même soir. Il y a également eu des témoins qui ont été sur les lieux des incendies du dimanche soir à la porcherie et à la grange et le lendemain après-midi, le lundi au grenier de la résidence privée de M. Beaudoin.

Quelqu'un a mentionné qu'un membre de la famille Beaudoin lui avait dit que ce qui arrivait était la suite d'un refus de loger un quôteux. C'était un mauvais sort que le quôteux en question avait jeté sur la famille Beaudoin.

Il est dommage de ne pouvoir rapporter tous les témoignages car certains étaient fort suaves.

Dans un secteur de Plessisville

La commission d'urbanisme visite des propriétés et fait des suggestions

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Le président de la commission

d'urbanisme de Plessisville, M. Jean-Marie Painchaud, et ses collègues ont complété les visites des propriétés situées dans le secteur "est" de la ville. Ces visites avaient pour but de vérifier l'apparence générale des constructions et terrains.

Des suggestions et recommandations sont ensuite adressées aux propriétaires pour des améliorations ou réparations si la chose est jugée nécessaire. L'attention est ainsi attirée sur ce

qui pourrait être fait pour maintenir propre et en bon état le secteur concerné.

Les recommandations sont faites par écrit et adressées aux propriétaires. Une autre visite est faite plus tard afin de constater si suite a été donnée aux conseils des membres de la commission d'urbanisme. Au

besoin, une étude est faite avec les propriétaires qui, pour certaines raisons, n'ont pu se rendre aux demandes amicales des responsables de la commission d'urbanisme. Ces études conjointes permettent souvent de trouver des solutions aux problèmes que doivent résoudre les propriétaires pour se rendre aux demandes qui leur sont faites.

M. Jean-Marie Painchaud souligne que, de façon générale, la population se fait un devoir de prendre en considération les suggestions et recommandations qui sont faites pour améliorer l'apparence des constructions et des terrains.

La création de nouveaux emplois devient une urgence dans la région

VICTORIANVILLE (R.L.) — Selon le bureau fédéral de la statistique, le nombre total des employés des manufactures n'a augmenté que de 49 en 1966, pour les quatre comtés entiers du Conseil de développement régional.

Voici les détails de cette légère augmentation.

Comtés 1965 1966 Acc. ou Dim.

Arthabaska 5,062 5,506 plus 504

Drummond 8,134 7,550 moins 584

Nicolet 1,120 1,203 moins 83

Yamaska 384 430 plus 46

Lotbinière 950 984 plus 94

Mégantic 2,464 2,736 plus 272

Il n'est pas possible de connaître l'augmentation réalisée par les parties des comtés de Lotbinière et Mégantic incluses dans le territoire du CDR, c'est pourquoi les chiffres sont pour l'ensemble de ces deux comtés.

Travail des étudiants

Les étudiants qui ont travaillé au CDR durant l'été sur un projet d'information sur la situation socio-économique de la région sont retournés à leurs études. Ils ont préparé une action qui se poursuivra durant l'année. En effet, MM. Robert Vallières et Réal Ouellet seront les deux piliers de la poursuite de cette action d'information. Ils assisteront les organismes qui ont ou auront une politique d'information de leurs membres sur la situation socio-économique régionale et les problèmes qui en ressortent.

Dans le cadre du projet d'information socio-économique, plusieurs groupes importants ont été rencontrés au cours de l'été soit: des membres des bureaux du Service social de Victoriaville, Drummondville et Nicolet.

Les gérants des caisses populaires des comtés de Drummond et Nicolet, la Chambre de Commerce et la Jeune Chambre de Plessisville, l'Association des jeunes ruraux, le Conseil d'administration de l'UCC, les syndicats de Nicolet, des groupes informels à Parisville et Victoriaville, des comités paroissiaux de la SNQ à Gentilly et Pierreville et la SNQ du comté d'Arthabaska.

Plusieurs contacts ont été aussi effectués auprès des représentants d'un grand nombre d'organismes du territoire. L'action entreprise au cours de l'été visait à préparer une action plus en profondeur auprès de divers organismes du territoire au cours de l'année qui vient. Dès octobre, ce projet d'information débutera d'une façon plus approfondie dans certains organismes.

Bilan

Pour les six premiers mois de son année financière, le CDR a réalisé des revenus de l'ordre

de \$13,877.51, et les dépenses ont été de \$13,851.01. Le solde au 30 juin 1969 était donc de \$2,969.57. Le conseil a dû effectuer un emprunt temporaire de \$2,000, fin août, en attendant de toucher une partie de la subvention pour l'année 1969. Cette subvention devrait arriver au cours de la prochaine semaine.

Situation de l'eau

La Commission des problèmes de l'eau du gouvernement provincial avait demandé au Conseil de développement régional du centre du Québec et la Fédération des loisirs, en avril dernier, d'étudier et d'analyser la situation de l'eau dans la région du centre du Québec. Le comité provisoire avait fait parvenir un questionnaire à remplir aux municipalités, corps intermédiaires concernés et entreprises manufacturières. Les réponses ne se sont pas fait attendre et présentement le tout est à être compilé au bureau du CDR.

Réunion

Des démarches ont été entreprises auprès des conseils de comté de Drummond, Arthabaska, Nicolet et Yamaska pour voir s'il serait possible de tenir une réunion d'informations avec les maires des municipalités de ces comtés, lors d'une prochaine réunion du conseil de comté. A l'issue de cette réunion d'information, un dossier statistique sur le comté serait remis à chacun des participants.

Pas d'opposition à un règlement

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Un amendement au règlement de zonage a été approuvé automatiquement à Princeville. En effet, pas un seul contribuable ne s'est présenté à l'assemblée publique convoquée par son hon. le maire Roger Bilodeau en rapport avec l'amendement proposé. L'amendement est donc approuvé et entrera en vigueur dans les délais prescrits par la loi.

Par cet amendement, un secteur de l'avenue St-Jacques-Ouest devient zone industrielle alors qu'elle était réservée auparavant à la construction domiciliaire. Il s'agit de la partie comprise entre le Triot Princess et le cimetière du côté sud de l'avenue St-Jacques-Ouest.

Franc... Parler

VICTORIANVILLE (R.L.) — C'est samedi le 20 septembre prochain qu'aura lieu, au club de Golf de Victoriaville, l'annuel du président de la commission scolaire régionale des Bois-Francs, le docteur Marc St-Hilaire. On sait qu'à cette occasion sont invités les dirigeants de la Régionale de même que les professeurs.

Ce même samedi du 20 septembre, les membres de l'APCV, du président Eddy Charles, se rendront à Montréal pour assister à une joute des Expos.

Selon une brochure récemment publiée, on compte dans la région du centre du Québec 34 terrains de camping en plus du Parc des Voltigeurs de Drummondville.

Le comité exécutif du CDR s'est réuni hier soir tandis que le conseil d'administration se réunira mercredi le 17 septembre.

Un rallye automobile du lieutenant gouverneur Optimiste au niveau de la zone 6, aura lieu à Victoriaville le 12 octobre prochain. Le départ et l'arrivée se feront au club auto-sport de Victoriaville. Le premier départ est prévu pour 13 heures. Le rallye aura de 75 à 90 milles. Les inscriptions doivent être faites au notaire Gilles Boucher ou au secrétaire Bertrand Lord.

Les centres de main-d'œuvre du Canada de Victoriaville et Plessisville, en collaboration avec la commission scolaire régionale des Bois-Francs, désirent informer la population que des cours de rembourrage, d'ébénisterie et d'ajustage mécanique commenceront le 29 septembre prochain. Il y a encore des places disponibles sur ces cours.

Toutes les personnes intéressées devront se présenter le plus tôt possible aux centres de main-d'œuvre du Canada de Victoriaville et Plessisville.



(Photo: LeRo)

MERCREDI, EN FIN D'APRES-MIDI, avait lieu dans le hall d'entrée de l'hôtel de ville de Victoriaville le lancement officiel de la vente des billets de saison des Olympiques Junior "B" de Victoriaville. C'est le premier magistrat de la ville, M. P.A. Poirier qui a acheté le premier billet. Sur

la photo, de gauche à droite, M. P.A. Poirier, son fils Jean, de l'organisation du hockey mineur, Georges Boucher, instructeur des Olympiques, Raymond Tardif, joueur des Olympiques et Normand Arbour, président de l'équipe.

Grande campagne de vente de billets de saison

Le maire Poirier devient le premier membre-actionnaire des Olympiques

VICTORIANVILLE (R.L.) — On sait que le bureau de direction des Olympiques s'est fixé un objectif de 300 membres actionnaires pour la prochaine saison et au cours d'une réunion mercredi soir, chacun des directeurs du club s'est vu remettre un certain nombre de billets de saison. Pour les futurs membres actionnaires, dans le but d'intensifier cette campagne de recrutement, plus de 275 lettres furent envoyées lundi dernier pour prendre un premier contact

avec les personnes susceptibles de devenir membres-actionnaires. Déjà le secrétaire des Olympiques a reçu plus d'une vingtaine de réponses dans les enveloppes de retour. Afin de faciliter le travail des directeurs il est à espérer que les personnes contactées feront parvenir leurs chèques par la poste le plus tôt possible.

Il faudrait que non seulement les industriels, commerçants ou professionnels deviennent membres-actionnaires, mais aussi les parents des joueurs. C'est en fin de semaine, soit samedi le 13 septembre à 13h30, au manège que débutera l'entraînement des Olympiques, sous la direction de Georges Boucher et Jean Roux. Plus de 40 joueurs se rassembleront au camp et y subiront un examen physique et différents tests d'aptitude avant de se lancer sérieusement à l'œuvre par des exercices vigoureux.

A Arthabaska

Compétitions nationales de sauts en parachute

VICTORIANVILLE (R.L.) — Le Paracub de Victoriaville, en collaboration avec le Montréal Garrison Para-Club, organise des compétitions nationales de sauts en parachute, les 13 et 14 septembre prochains. Ces compétitions se dérouleront à la place Beauchesne à Arthabaska, sur la route numéro 5.

On pourra assister à au-delà de 400 sauts, effectués par des sauteurs professionnels et amateurs. Plusieurs bourses de montants fort intéressants seront

remises par Roger Lauzon de la brasserie Molson. Ces journées sont sous la direction de M. Yvon Lantagne, parachutiste bien connu à Victoriaville et dans toute la province. M. Lantagne est officier de sécurité de l'Association des parachutistes du Canada pour la province de Québec et officier de sécurité du Para-Club de Victoriaville. La population est invitée à assister à ces compétitions. Si la température est inclemente, le tout sera remis à une fin de semaine ultérieure.

On accepte cependant l'alcool, qui souvent est pire

La drogue, une crainte occidentale

par Jean-Marc BEAUDOIN

TROIS-RIVIERES — "Il ne faut pas partir en peur quand on parle de marijuana, hachisch, LSD, ou autres drogues. Il y a toujours eu des drogues. Même que les sorciers, autrefois, dans certains pays, les utilisaient pour donner prestige à leur science. Dans plusieurs régions du monde, on absorbe différentes drogues, comme nous ici, l'alcool".

C'est en ces termes que s'est exprimé M. Jean-Jacques Poliquin, pharmacien de Trois-Rivières, alors qu'il prenait la parole devant ses confrères du Kiwanis de Trois-Rivières. Cette conférence de M. Poliquin faisait suite à la révélation du président du club, M. Marcel Roux, qui faisait part de l'opération

alarme sur la drogue, menée par le Kiwanis international.

Le conférencier a d'abord schématisé le système nerveux central. Il s'agit d'un assemblage de plusieurs milliards de cellules. Chaque cellule est très complexe. Chacune d'elles est sensibilisée par une sorte quelconque de produit pharmaceutique. En ce sens, l'effet des médicaments n'est pas toujours positif. C'est-à-dire, qu'il ne stimule pas toujours la cellule. Dans certains cas, le médicament neutralise l'action d'une cellule.

C'est pourquoi les tranquillisants, qui sont en soi des drogues, doivent s'adapter à chaque personne. Ce qui devient fort complexe, car on dénombre 100 sortes de stupéfiants.

L'abus de tranquillisants provoque une intoxication. Mais dans le cas des drogues consommées par les jeunes, il s'agit d'intoxications voluptueuses, lorsqu'intoxication il y a. Mais là où on ne doit pas partir en peur, comme l'a fait remarquer M. Poliquin, c'est que dans plusieurs pays, on consomme des drogues en abondance. En Europe et en Amérique, il y a l'alcool, la boisson. En Amérique du Sud, c'est le hachisch et l'Afrique, c'est la hashish et l'alcool est strictement défendu, comme le hachisch l'est ici. En

fin, en Asie, c'est l'opium. "Il y a des millions de Chinois qui fument l'opium, de façon raisonnable, et personne là-bas se dit intoxiqué".

D'où vient le mal? Selon le conférencier, si on fait si grand état de l'usage des drogues chez les jeunes, c'est dû à un conflit de génération. C'est là justement qu'une meilleure compréhension des parents serait souhaitable afin d'éviter les abus de drogues. L'usage des drogues n'est pas bon pour le jeune parce qu'il est vulnérable.

Les jeunes n'ont pas encore l'équilibre d'un adulte. C'est pourquoi ils dépasseront souvent l'état voluptueux. De là provient le danger de l'usage des drogues qui feront des jeunes, des toxicomanes.

Les drogues, en pharmacie, se divisent en deux grandes catégories: les stimulants et les dépressifs. L'effet physique produit par ces drogues se différencie chez l'individu par la pupille de l'œil. Dans le cas des stimulants, la pupille s'agrandit, tandis que les dépressifs font contracter la pupille.

La toxicomanie crée une dépendance, soit physique, soit psychique. Cette dépendance provoque la tolérance, et à la longue, cause le sevrage. C'est à ce point que les drogues deviennent vraiment dangereuses.

Mais si les gens consomment en si grande abondance différentes drogues, ce n'est sûrement pas dû à la seule publicité faite autour de ces produits. M. Poliquin a expliqué les principales raisons comme étant le but de tromper la solitude, de tenter une expérience psychédélique, de rejeter les religions

ou le traditionalisme, et, finalement, le besoin d'extase. Il ajoutait qu'on endrait une drogue qui est bien pire que le hachisch, l'alcool. Il s'est expliqué en disant que l'alcool fait beaucoup de toxicomanes, mais que la société occidentale continue toujours à accepter l'alcool. "97 pour cent des personnes qui suivent des cures de désintoxication dans les centres Domrémy, y retourneront par la suite".

Comment savoir si une personne prend des drogues ou pas? Le conférencier a énuméré les façons courantes de le savoir. D'abord, dans bien des cas, ces personnes l'avouent. Il y a aussi ceux qui se dissimulent pour prendre de pseudo médicaments. On peut aussi reconnaître certaines drogues à leur odeur. Dans le cas de la marijuana, lorsqu'on la fume, l'odeur qui se répand est comparable à de l'herbe trempée qui brûle. D'autres encore sont marqués, généralement par des tatouages, qui dissimulent les piqûres sur la peau et l'enflure qu'elles causent. Finalement, le mode de vie est un indice valable. Les drogués ont souvent un mode de vie peu ordinaire. Ils ne sont pas équilibrés et s'habillent souvent de façon bizarre.

Ce qui est triste dans le cas de la drogue, c'est sans doute le fait que son contrôle est aux mains de la pégre internationale. Ils doivent s'acquiescer à une clientèle régulière qui va croissant. Ainsi, ils usent de tous les moyens illégaux et amoraux. Par exemple, la feuille de marijuana contient un pourcentage de 12 pour cent d'une substance qui la caractérise.



LA VOITURE DE MARQUE MERCURY de modèle 1962 que conduisait M. Paulus Demitrias a été lourdement endommagée dans l'embarquée qu'elle a faite à Trois-Rivières-Ouest.

(Photo: Roland Lemire) Avant de capoter, le véhicule a heurté et brisé un poteau téléphonique.

A Trois-Rivières-Ouest

Deux blessés dans une violente embarquée

TROIS-RIVIERES OUEST (J.R.L.) — M. Dedo Paulus Demitrias, de Baie Jolie, qui a été blessé vers 1 heure et 5, dans la

nuite de mardi à mercredi, lors- que son automobile a fait une violente embarquée, à Trois-Rivières-Ouest, repose dans un

état très satisfaisant à l'hôpital Ste-Marie.

M. Demitrias souffre de fractures des côtes et de multiples

contusions. Quant à son compagnon, M. Juanis Tupiris, aussi domicilié à Baie Jolie, il n'a subi que de légères contusions et a pu quitter l'hôpital peu après y avoir été conduit en même temps que M. Demitrias par les ambulanciers de la maison Julien Philibert.

M. Dedo Paulus Demitrias a perdu le contrôle de son automobile lorsque la voiture aurait dérapé proche du restaurant Monterey, à Trois-Rivières-Ouest, pour ensuite heurter et briser un poteau téléphonique, puis capoter. L'automobile a été lourdement endommagée.

Les constatations ont été faites par les policiers Pierre Harnois et Michel Blanchette, de la police municipale de Trois-Rivières-Ouest.

Le hold-up de Yamachiche

L'enquête a donné peu de résultats

TROIS-RIVIERES (J.R.L.) — Les limiers de la Sûreté du Québec poursuivent leur enquête dans l'affaire du hold-up commis à la caisse populaire de Yamachiche, la semaine dernière.

Le lieutenant Romuald Noiset, en charge de ce corps policier à Trois-Rivières, a dit hier, que les limiers de son escadron ont cherché sans succès des armes et des masques dans les fossés le long de la route.

Les policiers à Trois-Rivières n'ont pas retrouvé, non plus, la somme d'argent volée à cette caisse populaire, un montant de \$9,800.

Deux bandits masqués et armes ont fait irruption dans la caisse populaire, ce 2jour-là,

pour s'enfuir aussitôt en automobile.

Un policier de la Sûreté du Québec devait se mettre aussitôt à leur poursuite et demander du renfort. Quelques minutes plus tard, quatre individus étaient mis aux arrêts dans deux voitures différentes. Puis, une automobile de marque Chrysler, que l'on croit avoir

servi aux bandits, était retrouvée.

Après interrogatoire, les limiers de la Sûreté provinciale ont été obligés de libérer leurs suspects, faute de preuve. L'enquête se poursuit depuis ce temps dans le but de démasquer les coupables et de construire une preuve solide contre eux.

HÔTEL BÉCANCOUR
vous présente ses danseuses Topless avec l'orchestre
"LES ASTRONAUTES" du jeudi au dimanche soir
Dim: concours d'amateurs avec JACK ARSENEAULT à 10 heures P.M.
294-2582

TIRAGE CO-OP TIRAGE
RADIO TAXIS
378-5444
Billets blancs, série G \$30.
18,289

L'ENDROIT OÙ L'ON MANGE LES MEILLEURS
STEAKS!
Dîner d'hommes d'affaires \$150
SPECIAL DU JOUR
FEVES AU LARD ET PATE AU SAUMON
"COCKTAIL LOUNGE"
ATMOSPHERE DE DETENTE
le Centurion Place Hôtel de Ville

ETUDIANTS...

Toutes ces machines à écrire sont garanties
Parade Prix étudiant 89.50
Aussi peu que \$19.95 comptant
Royal Safari Rég.: \$149.50 Prix Étudiant 129.50
Aussi peu que \$29.95 comptant

MERCURY Prix Étudiant 69.95
Aussi peu que \$19.95 comptant

Service de location pour étudiants \$7.00 par mois \$18.00 pr 3 mois

NOUS ASSUMONS LE SERVICE DE RÉPARATION

Librairie MORON inc.
397, Ste-Madeleine 378-4841
Cap-de-la-Madeleine

Au coin des rues Saint-Maurice et Laviolette

La circulation sera améliorée d'ici peu

TROIS-RIVIERES (B.C.) — La circulation sera améliorée d'ici peu à l'intersection des rues St-Maurice et Laviolette si les autorités du Séminaire St-Joseph acceptent de céder à la ville le terrain nécessaire.

Le directeur du service des Travaux publics, M. Jean-Paul Dorion a expliqué qu'au moins vingt arbres seront appelés à disparaître dans la cour du séminaire et que les travaux nécessiteront l'acquisition de 9,000 pieds carrés de terrain.

C'est le maire René Matteau qui s'occupera de rencontrer les dirigeants de l'institution afin de conclure une entente.

Selon le plan préparé par le service des Travaux publics, la rue St-Maurice, entre Laviolette et St-François-Xavier, sera élargie de 18-12 pieds dans le but de permettre l'aménagement d'une troisième voie réservée exclusivement aux automobilistes prévoyant effectuer un virage à gauche rue Laviolette, en direction du centre-ville.

L'ingénieur Dorion a précisé que deux voies resteront disponibles pour les voitures se dirigeant vers le Cap-de-la-Madeleine mais l'une d'elles servira spécialement aux véhicules en provenance de la rue Laviolette.

LA CORPORATION DE LA CITÉ DES TROIS-RIVIERES
AVIS PUBLIC
TAXES MUNICIPALES - ANNÉE 1969
Avis est donné, aux contribuables de la Cité des Trois-Rivières, que les taxes immobilières municipales 1969 seront échues au rôle de perception de l'année 1969 seront échues et exigibles le 17 septembre 1969.
Les taxes non acquittées à cette dite date porteront intérêt au taux de 7% l'an, à compter du 18 septembre 1969.
Les contribuables, désireux d'éviter l'affluence au guichet du caissier à l'Hôtel de Ville, sont invités à faire remise par le service des Postes.
Jacques CHARETTE, C.A., Trésorier de la Cité.
Hôtel de Ville, Trois-Rivières, Qué. le 5 septembre 1969

Assistant-gérant demandé
ayant de nombreuses années d'expérience dans les magasins à chaîne.
• Très bon salaire
• Avancement rapide
• Gérance en perspective
MANUFACTURES LTÉE.
LaSalle
FACTORIES LTD.
Toute demande sera tenue strictement confidentielle.
S'adresser à: M. Lucien Roberge pour rendez-vous: 378-2789

Des chevaux... vapeurs trop fringants

TROIS-RIVIERES (J.P.A.) — Une voiture trop puissante. Du gravier sous les roues arrière. Une autre voiture derrière qui reçoit une pluie de cailloux et Michel Hamelin de St-Narcisse a été contraint par le juge Jean-Marie Châteauneuf, de verser une amende de \$25 en cour des Sessions.

Tel que relaté au magistrat par le procureur de la Couronne, Me Pierre Houde, Hamelin le conducteur fautif avait fait bondir son véhicule dans un démarrage digne d'Apollo. Les roches projetées par ses pneus arrière traçaient une trajectoire qui les conduisaient directement sur la voiture de M. Michel Brouillette, lui aussi de St-Narcisse. Ce dernier suivait paisiblement l'astronaute local. Résultat: \$85 de dommages à l'automobile de M. Brouillette.

"Quelle sorte de poney avez-vous? a voulu savoir le juge Châteauneuf avant de condamner Hamelin à \$25 d'amende. Une amende qui ne libère pas du remboursement des dommages, lui a-t-on souligné avant son départ, plus paisible, de la Cour des Sessions.

GARANTIE DE 2 ANS SUR LA LAMPE-ECRAN D'UN TV COULEURS
ELECTROHOME
PLUS 12 MOIS DE GARANTIE SUR TOUTES LES PIÈCES. C'est un achat qui vous assure le plus de sécurité et de satisfaction.
AUCUN COMPTANT 36 mois pour payer 1er paiement en novembre
LE ROI DES BAS PRIX EN MEUBLES ET APPAREILS ÉLECTRIQUES
LORANGER ELECTRIQUE Inc.
93 - 97, PLAZA FUSEY • CAP-DE-LA-MADELEINE • TÉL.: 375-8951 - 52



(Téléphoto PC)

Le ministre français de la Justice reçu à Québec

LE PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC, M. Jean-Jacques Bertrand, s'est entretenu au cours de la journée d'hier avec le ministre français de la Justice, M. René Pleven, à gauche. M. Bertrand a également rencontré M. René

Cassin, au centre, prix Nobel et président de l'Institut international de droit d'expression française. MM. Pleven et Bertrand ont discuté notamment des relations entre la France et le Québec.

Richard Nixon s'adressera à l'Assemblée générale de l'ONU

WASHINGTON (AP) — Le président Richard Nixon s'adressera jeudi prochain à l'Assemblée générale des Nations unies, a annoncé le porte-parole de la Maison Blanche.

Le porte-parole, M. Ronald Ziegler, a ajouté qu'à l'occasion de ce voyage à New York il était possible que le président ait des entretiens avec des représentants étrangers mais qu'aucun agenda n'avait encore été fixé. M. Ziegler n'a pas exclu la possibilité que le presi-

dent Nixon rencontre en particulier le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Andreï Gromyko, qui doit arriver à New York dimanche ou lundi. Le président Nixon semble avoir pris assez soudainement la décision de se rendre à New York pour prendre la parole devant l'Assemblée générale de l'ONU. Au début de cette semaine, il était encore prévu que ce serait le secrétaire d'Etat, M. William Rogers, qui prononcerait un discours au nom du gou-

vernement américain à l'occasion de l'ouverture de l'assemblée générale.

La Maison Blanche ne donne encore aucune précision sur les thèmes que le président Nixon abordera dans son allocution devant l'Assemblée générale. Mais on pense qu'il parlera de la volonté des Etats-Unis de parvenir à un règlement pacifique du conflit vietnamien.

M. Ziegler a en effet annoncé jeudi qu'aucune déclaration officielle ne serait faite avant la semaine prochaine sur les décisions qui pourraient être prises au cours de la grande conférence vietnamienne que M. Nixon va présider vendredi à la Maison Blanche.

Cette conférence, à laquelle doivent participer tous les chefs civils et militaires américains

de la guerre du Vietnam, doit permettre, a rappelé M. Ziegler, d'évaluer l'évolution récente de la situation au Vietnam et à la conférence de l'ONU.

Le président Nixon pourrait donc attendre son allocution de jeudi à l'ONU pour informer le peuple américain et le monde de nouvelles décisions concernant la guerre du Vietnam.

M. Ziegler a pratiquement exclu jeudi la possibilité qu'un nouveau retrait de troupes américaines du Vietnam soit annoncé immédiatement après la réunion de vendredi. Il a rappelé que lorsque cette décision avait été différée, le 23 août à San Clemente, en Californie, il avait déclaré qu'elle serait prise "quelques jours ou quelques semaines" après le retour du président à Washington.

Laliberté: Il faut établir une véritable politique de la langue dans la province

QUÉBEC (PC) — Le président de la Corporation des enseignants du Québec "CEQ", M. Raymond Laliberté, a déclaré hier qu'il faut établir une véritable politique de la langue au Québec sans quoi on risque de voir se soulever d'autres problèmes comme celui de St-Léonard.

M. Laliberté, qui a fait ces commentaires au cours d'une conférence de presse tenue à Québec, a ajouté que le cas de St-Léonard pourrait se reproduire à Brossard et dans d'autres localités de la région de Montréal.

Le ministre de l'Éducation sera à la merci des pressions tant qu'on aura pas établi une véritable politique de la langue au Québec, a affirmé le président de la CEQ et pour cela, à son avis, il faudra attendre le rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation du français au Québec "commission Gendron".

Selon le chef syndical, les positions du président de LIS, M. Raymond Lemieux ne sont pas bien fondées dans la situation actuelle au Québec.

M. Laliberté a rappelé la position de la CEQ à ce sujet, soit l'enseignement du français obligatoire au Québec pour tous les futurs néo - canadiens après qu'une loi en ce sens aurait été adoptée.

Il a précisé que par néo-canadiens il voulait également dire ceux de langue anglaise y compris les britanniques qui s'établiraient au Québec.

M. Laliberté a soutenu qu'il n'est pas pire pour les futurs néo - canadiens de s'assimiler à la langue française que de s'assimiler à la langue anglaise. Il ne croit pas que ce soit là brimer leurs droits puisqu'ils sauront qu'en venant au Québec ils devront s'assimiler à la langue française.

M. Laliberté a soutenu qu'il n'est pas pire pour les futurs néo - canadiens de s'assimiler à la langue française que de s'assimiler à la langue anglaise. Il ne croit pas que ce soit là brimer leurs droits puisqu'ils sauront qu'en venant au Québec ils devront s'assimiler à la langue française.

Le premier ministre a noté par ailleurs que le conflit à St-Léonard, se rapportant à l'éducation, relève des autorités de la province, celle-ci ayant

une juridiction exclusive sur l'éducation.

Par ailleurs le premier ministre a déclaré que le cabinet avait examiné de près la question de savoir si le Canada devait formuler catégoriquement sa souveraineté sur les eaux de l'Arctique, eu égard à l'actuelle tentative américaine en vue de frayer un passage à travers les glaces pour atteindre l'Alaska de l'Atlantique.

"Le gouvernement en est venu à la conclusion, a dit M. Trudeau, que le gouvernement canadien affaiblirait sa position par la formulation catégorique de sa souveraineté à ce temps-ci sur les eaux de l'Arctique.

A la suite des actes de violence survenus à St-Léonard

Accusations portées contre 51 personnes

MONTREAL (PC) — La police de Saint-Léonard se prépare à porter des accusations contre 51 personnes, dont le leader de la LIS, M. Raymond Lemieux, à la suite des actes de violence survenus mercredi soir dans cette ville de banlieue, où de nombreux dégâts ont été causés sur la rue principale, en plus d'envenimer la crise scolaire existante.

La décision de poursuivre en justice le président de la Ligue pour l'intégration scolaire a été annoncée par le ministre de la Justice, M. René Paul, au cours d'une conférence de presse à Québec.

Les bagarres de mercredi soir n'ont pris fin qu'après que la police de Saint-Léonard eut obtenu des renforts de la Sûreté du Québec.

M. Lemieux

Par ailleurs, M. Lemieux a déclaré, hier soir, au cours d'une conférence de presse, qu'une victoire des Québécois était depuis longtemps attendue "et qu'ils en avaient enfin remporté une mercredi".

M. Lemieux a dit que la violence avait été causée, non pas par des partisans de la LIS, mais par des "mercenaires" à la solde de Robert Beale, le président de l'Association des parents anglophones de Saint-Léonard.

La police était sympathique aux mercenaires qui étaient armés "de couteaux, de barres de fer et de chaînes de métal". L'aide apportée par la Sûreté du Québec pour arrêter la violence aurait pu être beaucoup plus grande, a ajouté M. Lemieux.

Le leader de la LIS a déclaré également que la lecture de la Loi de l'émeute par le maire Léo Ouellet "avait provoqué des incidents beaucoup plus graves" que ceux survenus avant la lecture de ce décret.

Selon la police, entre 1 000 et 1 500 personnes ont participé à la manifestation et plus de 100 ont été blessés.

La situation scolaire demeure inchangée. Les classes de première et de deuxième année en langue anglaise ont été abolies par la Commission scolaire catholique de Saint-Léonard, dont trois membres sur cinq appuient la politique d'unilinguisme français dans les écoles.

Les parents qui n'acceptent pas cette décision, parmi lesquels se trouvent plusieurs immigrants italiens, cherchent encore une solution de rechange.

M. Lemieux, qui a été entendu à un programme de télévision une heure avant la manifestation, avait alors demandé à "tous les Québécois intéressés à la survivance du français" de venir à Saint-Léonard pour prendre part à la marche.

Des bagarres innombrables ont éclaté entre manifestants et contre-manifestants dans divers coins de la ville malgré la présence de toute la police municipale de Saint-Léonard, qui compte 42 agents, et de 400 policiers provinciaux.

La police a utilisé pour la deuxième fois dans l'histoire du Québec le gaz lacrymogène, mais cela n'a pas semblé être très efficace. Quelquefois même, on a vu des manifes-

tant ramasser les grenades de gaz lacrymogène pour les lancer à nouveau, mais vers les policiers.

Au moins deux policiers ont été blessés gravement, en particulier l'agent Denis Paulin, d'une recrue de la police de Saint-Léonard, qui a été transporté à l'hôpital Santa Cabrini souffrant de blessures à l'épine dorsale.

Le ministre de la Justice du Québec, M. René Paul, n'a pas spécifié quelles seraient les accusations qui doivent être portées contre M. Lemieux, qu'il a dénoncé pour sa participation à l'émeute de mercredi soir. "C'est toujours le même procédé, a dit le ministre Paul, les agitateurs allument l'incendie et courent ensuite se mettre à l'abri".

Le ministre de la Justice du Québec, M. René Paul, n'a pas spécifié quelles seraient les accusations qui doivent être portées contre M. Lemieux, qu'il a dénoncé pour sa participation à l'émeute de mercredi soir. "C'est toujours le même procédé, a dit le ministre Paul, les agitateurs allument l'incendie et courent ensuite se mettre à l'abri".

Le ministre de la Justice du Québec, M. René Paul, n'a pas spécifié quelles seraient les accusations qui doivent être portées contre M. Lemieux, qu'il a dénoncé pour sa participation à l'émeute de mercredi soir. "C'est toujours le même procédé, a dit le ministre Paul, les agitateurs allument l'incendie et courent ensuite se mettre à l'abri".

Le ministre de la Justice du Québec, M. René Paul, n'a pas spécifié quelles seraient les accusations qui doivent être portées contre M. Lemieux, qu'il a dénoncé pour sa participation à l'émeute de mercredi soir. "C'est toujours le même procédé, a dit le ministre Paul, les agitateurs allument l'incendie et courent ensuite se mettre à l'abri".

Le ministre de la Justice du Québec, M. René Paul, n'a pas spécifié quelles seraient les accusations qui doivent être portées contre M. Lemieux, qu'il a dénoncé pour sa participation à l'émeute de mercredi soir. "C'est toujours le même procédé, a dit le ministre Paul, les agitateurs allument l'incendie et courent ensuite se mettre à l'abri".

Le ministre de la Justice du Québec, M. René Paul, n'a pas spécifié quelles seraient les accusations qui doivent être portées contre M. Lemieux, qu'il a dénoncé pour sa participation à l'émeute de mercredi soir. "C'est toujours le même procédé, a dit le ministre Paul, les agitateurs allument l'incendie et courent ensuite se mettre à l'abri".

Le ministre de la Justice du Québec, M. René Paul, n'a pas spécifié quelles seraient les accusations qui doivent être portées contre M. Lemieux, qu'il a dénoncé pour sa participation à l'émeute de mercredi soir. "C'est toujours le même procédé, a dit le ministre Paul, les agitateurs allument l'incendie et courent ensuite se mettre à l'abri".



(Téléphoto PA)

Trudeau condamne en termes sévères la manifestation survenue à Saint-Léonard

OTTAWA (PC) — Le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, a condamné en termes sévères la manifestation violente de mercredi soir à Saint-Léonard au sujet des droits linguistiques.

M. Trudeau, qui était interrogé jeudi par les journalistes à l'issue d'une réunion de son cabinet, a qualifié cette manifestation de "désastreuse".

"Quand des foules enragées prennent le dessus et détruisent des biens, j'estime, a-t-il dit, que les autorités compétentes et d'autres groupes ont le devoir de se lever pour faire entendre raison".

"La question est de savoir, a ajouté M. Trudeau, si au Canada l'ordre va prévaloir dans le respect des lois ou bien si le pays sera assujéti à un gouvernement de la populace".

Le premier ministre a noté par ailleurs que le conflit à Saint-Léonard, se rapportant à l'éducation, relève des autorités de la province, celle-ci ayant

une juridiction exclusive sur l'éducation.

Par ailleurs le premier ministre a déclaré que le cabinet avait examiné de près la question de savoir si le Canada devait formuler catégoriquement sa souveraineté sur les eaux de l'Arctique, eu égard à l'actuelle tentative américaine en vue de frayer un passage à travers les glaces pour atteindre l'Alaska de l'Atlantique.

"Le gouvernement en est venu à la conclusion, a dit M. Trudeau, que le gouvernement canadien affaiblirait sa position par la formulation catégorique de sa souveraineté à ce temps-ci sur les eaux de l'Arctique.

Il a souligné que par une telle manœuvre, le Canada forcerait le jeu et pousserait d'autres gouvernements à prendre une position contraire "et nous serions entraînés devant les tribunaux".

Rencontre Kossyguine-Chou en Lai

ALEXIS KOSSYGUINE, PREMIER ministre de l'URSS a assisté à une cérémonie commémorant le décès de Ho Chi Minh. Il est accompagné de Li Hsien-nien, vice-président de la Chine rouge. M. Kossyguine a par ailleurs causé toute une surprise au cours de la journée d'hier en rencontrant à Pékin son homologue Chou en Lai (Voir nouvelles à la page 7).

COUP D'OEIL SUR L'ACTUALITE

L'ouragan Gerda a fait un mort au Québec

QUÉBEC (PC) — L'ouragan Gerda a fait un mort au Québec. La victime est M. Gaston Samuel, 38 ans, de Rivière au Renard, dans le comté de Gaspé-Sud.

Selon la police, M. Samuel a été emporté par un arbre alors qu'il se trouvait sur un quai.

Par ailleurs, l'ouragan a causé plusieurs dégâts en Gaspésie. A Cap des Rosiers, et à Cap Bon-Ami, la route a été couverte de bois et de débris provenant de la mer.

Le chantier maritime de Montréal a congédié hier un total de 104 ouvriers

MONTREAL (PC) — Le chantier maritime de Montréal, administré par la Canadian Vickers, a congédié jeudi 104 ouvriers. Il ne reste plus qu'environ 180 travailleurs dans ce chantier, qui, il y a un an à peine employait 1 400 travailleurs.

Québec se montre avare de commentaires au lendemain de "l'affaire" St-Léonard

QUÉBEC (PC) — Les milieux gouvernementaux de Québec se sont montrés avares de commentaires, jeudi matin, au lendemain de la violente manifestation qui a fait 36 blessés à St-Léonard, en banlieue de Montréal.

Il a été d'abord impossible de recueillir des commentaires du premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand. Les membres de son cabinet ont fait preuve de la plus grande discrétion.

D'autre part, un porte-parole du bureau du ministre de la Justice, M. René Paul, a fait savoir que le ministre attendra un rapport complet et détaillé de la Sûreté du Québec avant de commenter la situation à St-Léonard.

La Grande-Bretagne a gagné \$124,800,000 de plus qu'elle en a dépensé à l'étranger

LONDRES (PA) — La Grande-Bretagne vient d'annoncer qu'au cours du premier semestre 1969, elle a gagné L. Stg 48 millions \$124,800,000 de plus qu'elle n'en a dépensé à l'étranger. C'est, depuis l'année 1962, le premier semestre dont le bilan est excédentaire.

Les chiffres concernant la balance des paiements, que la trésorerie vient de publier, laissent entrevoir la fin des maux économiques chroniques dont souffre le pays.

Selon Robert Bourassa

Le développement économique devrait être la grande priorité du gouvernement

CHICOUTIMI (PC) — Le député de Mercier à l'Assemblée nationale, M. Robert Bourassa, a déclaré hier que le développement économique devrait être la grande priorité du gouvernement pendant les cinq prochaines années.

M. Bourassa, qui s'adressait aux membres du Cercle de presse de Chicoutimi, a affirmé qu'il fait absolument être en mesure de fournir des emplois aux quelque 50 000 jeunes travailleurs spécialisés qui sortent chaque année des CEGEP et des universités et se présenteront sur le marché du travail.

"Quand je pense que des millions ont été investis pour former des compétences, il est essentiel que ces dernières puissent profiter au Québec et non pas à des provinces ou à des pays plus riches que le nôtre", a dit le député libéral de Mercier.

"Il est difficile de concevoir qu'avec une structure industrielle plus faible que nos voisins de l'Ouest et du Sud, nos propres taxes contribuent encore à élargir l'écart, a-t-il ajouté. C'est ce qui arrivera si nos jeunes quittent la province, faute de débouchés".

Selon M. Bourassa, le Québec devra emprunter \$4 milliards et envisager la création de 500 000 nouveaux emplois au cours des cinq prochaines années.

Il a signalé que, depuis cinq ans, les dépenses gouvernementales ont augmenté deux fois plus vite que les revenus. "Nous avons les coûts les plus élevés, les taxes les plus élevées également et les rendements d'impôts les plus bas", a-t-il dit, et un grand nettoyage du gouvernement s'impose.

Après avoir brossé un tableau optimiste de la région du Saguenay-Lac-St-Jean, le député de Mercier a rappelé qu'il avait eu des entretiens avec les administrateurs du Conseil économique régional, des hommes d'affaires de la région et même de Montréal, aux fins de relancer l'économie du Saguenay-Lac-St-Jean.

M. Bourassa a déclaré qu'il comptait bien poursuivre les efforts qu'il a faits jusqu'ici à titre de député, "quelles que soient les fonctions qu'il exercera dans le Parti libéral, de manière à permettre à ces résidents de profiter pleinement des nombreux avantages de la région.

SOMMAIRE

AUJOURD'HUI	
Bandes illustrées	19
Bourses	9
Classées	16-17-18-19
Convocations	16
Mots croisés	19
Page féminine	11
Radio-T.V. Cinéma	10
Sports	12-13-14-15

LE SCÉNARIO DU PETIT DÉJUNER

La comédienne Micheline Presle donne cet élément en faveur de la supériorité des femmes sur les hommes: "Avez-vous déjà vu une femme épouser un idiot uniquement parce qu'il a de jolies jambes!"

CREMERIE DES TROIS RIVIERES 10111

Au cours de la période des vacances

Près de 300 étudiants ont trouvé un emploi d'été

par Marcel AUBRY

LA TUQUE — Les étudiants âgés de 18 ou 19 ans sont ceux qui ont eu le plus de facilités à se trouver du travail au cours des dernières vacances d'été. C'est du moins ce qui ressort d'un rapport préparé sur l'embauchage des étudiants au cours de la période d'été, dont les principaux points nous ont été dévoilés par le gérant du centre de Main-d'œuvre du Canada à La Tuque, M. Bernard Laroche. Le rapport indique que parmi tous ceux qui ont fait une demande d'emploi au CMC, 18

pour cent ont pu trouver du travail dans la catégorie 14-17 ans, 64 pour cent dans la catégorie 18-19 ans, 12 pour cent dans la catégorie 20-21 ans et 6 pour cent dans la catégorie de 21 ans et plus. Dans la catégorie des 14-17 ans, 15 pour cent sont des étudiants et 3 pour cent des étudiants, tandis que dans la catégorie des 18 et 19 ans, 54 pour cent sont de sexe masculin et 10 pour cent de sexe féminin. Dans les deux dernières catégories, aucun employé féminin n'a été embauché.

Pendant la période d'inscription, c'est-à-dire au mois de janvier dernier au mois d'août 1969, 166 jeunes gens dont 30 du post-secondaire et 69 jeunes filles dont 7 du post-secondaire se sont inscrits au CMC de La Tuque, pour un grand total de 235 inscriptions. Sur ce chiffre, 82 étudiants dont 60 jeunes gens se sont trouvés du travail par eux-mêmes. Quant au centre de Main-d'œuvre, il a lui-même effectué 33 placements, soit 29 étudiants et quatre étudiantes. Ces chiffres n'incluent pas ce-

pendant les étudiants qui ont travaillé pour la ville, pour la CIP ou pour quelques autres établissements. On évalue à une centaine les étudiants qui ont travaillé pour la CIP et à une cinquantaine ceux qui ont travaillé pour la ville. Par ailleurs, une enquête qui a été menée à La Tuque auprès de 120 employeurs, révèle qu'environ 300 étudiants ont été engagés dans notre ville au cours de la période des vacances.

Le rapport souligne enfin que l'âge moyen des jeunes gens qui se sont trouvés du travail est de 18,7 ans, l'âge moyen des jeunes filles 18 ans, et l'âge moyen des étudiants en général, 18,6 ans.

Relativement à ces statistiques, le gérant du CMC, M. Bernard Laroche, s'est dit d'avis que cette campagne de promotion pour le travail-étudiant, parrainée par le club Optimiste, a fait penser aux jeunes de prendre leur affaire en main et d'offrir eux-mêmes leurs services à des employeurs. Elle a également fait penser à ces der-

niers d'embaucher des étudiants.

Dans ce sens-là, la campagne a porté énormément de fruits cette année; elle a permis aux jeunes de prendre conscience du fait qu'ils pouvaient faire beaucoup pour eux-mêmes. Le CMC tient à féliciter les étudiants de cette année pour la collaboration et l'esprit d'initiative qu'ils ont manifesté pendant les vacances. Il remercie aussi le club Optimiste qui a bien voulu accepter de parrainer la campagne.

Le gérant du CMC a indiqué qu'il était difficile de prévoir une campagne avec autant d'engorgement pour l'an prochain à cause du régime d'austérité annoncé par les autorités gouvernementales, mais il est fort probable que la campagne sera faite quand même avec l'engagement d'un étudiant à temps plein. On sait que cette année, M. René Forget, qui étudie à l'université de Montréal en psychologie-orientation, était responsable de la campagne de promotion à La Tuque.



(Photo Gilles Berthiaume)

Récompense pour de longs services

TROIS EMPLOYÉS DE l'hôtel Windsor ont reçu un cadeau-souvenir, ces derniers jours, pour avoir rendu des services pendant 25 ans et plus à leur employeur. Dans

l'ordre habituel, M. Jos Veilleux, M. Conrad Bordeleau, qui a laissé après 28 ans de services, M. L.P. Mongrain, le président de l'hôtel et M. Jos Trudel.

HÔTEL BÉCANCOUR
vous présente ses danseuses Topless avec l'orchestre
"LES ASTRONAUTES" du jeudi au dimanche soir
Dim.: concours d'amateurs avec JACK ARSENAULT à 10 heures P.M.
294-2582

TIRAGE CO-OP TIRAGE
RADIO TAXIS
378-5444
Billets blancs, série G \$30.
18,289

L'ENDROIT OÙ L'ON MANGE LES MEILLEURS
STEAKS!
Dîner d'hommes d'aff. \$1.50
SPECIAL DU JOUR
FEVES AU LARD ET PATE AU SAUMON
"COCKTAIL LOUNGE"
ATMOSPHERE DE DETENTE
le Centurion
Place Hôtel de Ville

ETUDIANTS...

Toutes ces machines à écrire sont garanties

Parade
Prix étudiant
89⁵⁰
Aussi peu que \$19.95 comptant

Royal Safari
Rég.: \$149.50
Prix Étudiant
129⁵⁰
Aussi peu que \$29.95 comptant

MERCURY
Prix Étudiant
69⁹⁵
Aussi peu que \$19.95 comptant

Service de location pour étudiants
\$700 par mois \$1800 pr 3 mois

NOUS ASSUMONS LE SERVICE DE RÉPARATION

Librairie **MORON inc.**
397, Ste-Madeleine 378-4841
Cap-de-la-Madeleine

Le congrès des AA axé sur l'aspect humain

LA TUQUE (M.A.) — C'est aujourd'hui que débute le congrès des Alcooliques anonymes à l'auditorium de l'hôpital St-Joseph de La Tuque. Ayant pour thème "l'invisible barrière", ce congrès est une rencontre de gens qui ont de la difficulté à se débarrasser d'une habitude à se contracter antérieurement et une rencontre aussi de gens qui sont en contact direct ou indirect avec des alcooliques. Cette année, le congrès sera nettement axé sur l'aspect humain du problème.

La publicité qui entoure le groupement des AA respecte l'anonymat le plus complet de façon à ne pas créer de gêne auprès des individus. Le congrès d'envergure régionale, qui s'était tenu à La Tuque l'an dernier pour la première fois, sera de nouveau présenté en nos murs en fin de semaine du fait qu'il avait remporté un énorme succès à sa première expérience.

LA CORPORATION DE LA CITÉ DES TROIS-RIVIÈRES
AVIS PUBLIC
TAXES MUNICIPALES - ANNÉE 1969
Avis est donné, aux contribuables de la Cité des Trois-Rivières, que les taxes immobilières municipales prélevées au rôle de perception de l'année 1969 seront échues et exigibles le 17 septembre 1969.
Les taxes non acquittées à cette dite date porteront intérêt au taux de 7% l'an, à compter du 18 septembre 1969.
Les contribuables, désireux d'éviter l'affluence au guichet du caissier à l'Hôtel de Ville, sont invités à faire remise par le service des Postes.
Jacques CHARETTE, C.A., Trésorier de la Cité.

Hôtel de Ville, Trois-Rivières, Qué. le 5 septembre 1969

Assistant-gérant demandé
ayant de nombreuses années d'expérience dans les magasins à chaîne.
• Très bon salaire
• Avancement rapide
• Gérance en perspective

LaSalle
MANUFACTURES LTÉE.
FACTORIES LTD.
Toute demande sera tenue strictement confidentielle.
S'adresser à: M. Lucien Roberge pour rendez-vous: 378-2789

Les clubs Richelieu et Optimiste s'occuperont du tournoi Pee-Wee

par Marcel AUBRY

LA TUQUE — Les clubs Richelieu et Optimiste prendront en main l'organisation du prochain tournoi Pee-Wee à La Tuque. MM. Vic Désormeaux, du club Richelieu et Gaston Bolduc, du club Optimiste, agront comme présidents-conjoints du tournoi pendant que MM. Bernard Laroche (Richelieu) et Michel Cloutier (Optimiste) occuperont la fonction de vice-présidents-conjoints. De plus, un comité d'organisation sera formé qui groupera probablement cinq membres de chacun des deux clubs. Cette nouvelle orientation de l'organisation du tournoi Pee-Wee à La Tuque servira à assurer une meilleure continuité pour les années à venir.

Au cours du tournoi cependant, chacun des membres des deux clubs sociaux sera appelé à exercer une fonction quelconque pour assurer le bon fonctionnement de l'organisation. La décision a été prise après que chacun des clubs eut discuté la question lors d'un souper régulier.

M. Vic Désormeaux, qui a exposé la situation, lundi soir, devant les membres du club Richelieu, a admis que le gérant municipal était tout à fait d'accord avec cette nouvelle orientation. Quant à l'organisation financière du tournoi, M. Désormeaux n'a pas voulu dévoiler

les ententes qui avaient été prises, mais on croit savoir que certains changements majeurs y seront apportés.

On se souvient que lors du tournoi de l'an dernier, deux hommes seulement étaient chargés de son organisation, soit MM. Désormeaux et Bolduc, et le premier avait alors déclaré que la tâche était nettement trop lourde pour deux hommes. Il avait même laissé planer le doute de son retrait de l'organisation si des change-

ments majeurs ne survenaient pas.

Il reste encore évidemment une foule de questions à mettre au point d'ici la tenue du prochain tournoi mais on peut être assuré déjà qu'avec la participation des membres des clubs Richelieu et Optimiste, le tournoi 70 sera couronné de succès.

Lors du souper-causerie de lundi soir, certains membres du club Richelieu se sont dits étonnés de la population faite par M. Désormeaux, étant donné

que le but de leur club était l'aide à l'enfance malheureuse. Mais M. Désormeaux n'a pas tardé à leur préciser que le but des clubs Richelieu avait été modifié dernièrement pour devenir l'aide à l'enfance "tout court".

C'est finalement sous une salve d'applaudissements que les membres du club Richelieu ont endossé l'idée de M. Désormeaux et chacun s'est dit prêt à contribuer, de quelque façon, au succès du prochain tournoi Pee-Wee.

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
ÉDUCATION PERMANENTE
Cours de perfectionnement professionnel

- 1 — Certificat en Évaluation organisé en collaboration avec l'Institut canadien des évaluateurs. Ce cours conduit, après 3 années d'étude, au certificat en l'A.A.C.I. Cette année l'Éducation Permanente offre les cours de la 2e et 3e année.
Horaire: Cours de 2e année: Jeudi, 19.00 heures Local T-205
Cours de 3e année: Mercredi, 19.00 heures Local T-115
Début des cours: Semaine du 6 octobre 1969.
- 2 — Certificat en Perfectionnement des Cadres, cours offerts par l'Éducation Permanente, conduisant à une attestation, destinée à toute personne qui remplit les fonctions de dirigeant des êtres humains dans quelque genre d'entreprise que ce soit à tous ceux qui aspirent à de tels fonctions.
Commerce Industries Hôpitaux Services publics
Horaire: Mardi 19.00 heures 2e année Local B-401
Jeudi 19.00 heures 1e année Local B-401
Début des cours: Semaine du 23 septembre 1969.
- 3 — Certificat en administration policière et administration de la justice:
Ce cours comprend un programme de 4 certificats:
1er Administration
2e Droit Pénal
3e Code Civil et Loi Statuaire
4e Psycho-sociologie
Cours offerts cette année:
Droit Civil Lundi, 19.00 heures Local B-400
Psycho-Sociologie Mercredi, 19.00 heures Local B-402
Début des cours: Semaine du 15 septembre 1969.
N.B. Les étudiants qui ne sont pas encore inscrits doivent le faire au plus tôt au Bureau de l'Éducation Permanente, à 460, rue Bonaventure, à Trois-Rivières.
Heures d'ouverture: Lundi ou Vendredi 8.30 à 12.00 heures
13.30 à 17.00 heures
19.00 à 22.00 heures
Téléphone: 378-2701 poste 62 ou 66.

GARANTIE DE 2 ANS
SUR LA LAMPE-ECRAN
D'UN TV COULEURS
ELECTROHOME
PLUS 12 MOIS DE GARANTIE SUR TOUTES LES PIÈCES.
C'est un achat qui vous assure le plus de sécurité et de satisfaction.
AUCUN COMPTANT 36 mois pour payer 1er paiement en novembre

LE ROI DES BAS PRIX EN MEUBLES ET APPAREILS ELECTRIQUES
LORANGER ELECTRIQUE Inc.
93 - 97, PLAZA FUSEY • CAP-DE-LA-MADELEINE • TÉL.: 375-8951 - 52

Généralment ensablé devenant ruageux avec quelques averses tard durant la journée. Frais. Vents légers devenant du sud-ouest de 15 milles avec rafales dans l'après-midi. Minimum et maximum à Trois-Rivières: 45 et 65. La Tuque 40 et 60. Aperçu pour samedi: Nébulosité variable. Frais. Bulletin plus complet à la page 19.

Le meilleur bulletin 374 6221 - Le meilleur service

49e année, No 265

Edition Joliette, vendredi le 12 septembre 1969

Dix cent



Le cas Landry

Une résolution corrige la faute d'un journaliste

JOLIETTE (C.V.) — Le candidat péquiste du comté de Joliette, Me Jean-Bernard Landry, nous confiait cette semaine que les conséquences d'un article publié par un journaliste sur une de ses interventions à la conférence nationale sur la citoyenneté organisée par le Conseil canadien des chrétiens et des juifs ont été très néfastes pour le parti.

Il a dit que cet article lui avait causé de nombreux troubles surtout qu'il était erroné. A cet effet, il nous a transmis une résolution adoptée à l'unanimité par les délégués.

«Les délégués, en raison du but même de cette conférence qui est de permettre un libre échange d'idées, sont touchés de près par les droits civiques de chaque individu. Nous avons en tant que citoyen la liberté d'expression. Il est vrai que les mots eux-

mêmes n'ont aucune signification: les mots qu'on emploie doivent être pris dans leur contexte.

Il est malheureux qu'un individu, parce qu'il s'est exprimé librement n'ait pas été traité loyalement par la presse. Les contributions de M. Landry ont été en tout temps à la conférence, créatrices, inspirantes et enrichissantes envers les autres membres présents à la conférence.

Conclusion: La participation de M. Landry à cette conférence fut des plus profitables et serait souhaitable que ce dernier ou toute autre personne de son genre participe à la conférence dans l'avenir».

Le candidat péquiste trouve donc déplorable la nouvelle qui avait été transmise par ce journaliste et dit que celui-ci n'a pas compris le sens de ses paroles.

Le stationnement hors-rue

Tout repose entre les mains des commerçants de la cité

JOLIETTE (CH) — Toute ville qui se respecte s'occupe de l'épineux problème du stationnement. Or Joliette est une cité qui jouit d'une excellente réputation et comme elle veut la conserver, elle vient de poser un geste concret pour solutionner le stationnement.

Depuis quelques mois déjà, Joliette étudiait le problème du stationnement hors-rue. Il fallait la collaboration des marchands mais il était urgent de déterminer un quadrilatère. Ces deux difficultés semblent surmontées car mardi soir le conseil municipal adoptait un règlement touchant le quadrilatère compris entre les rues St-Charles-Borromée, Place Bourget, Notre-Dame et Manseau. Quarante-deux commerçants ont leurs maisons d'affaires dans cet arrondissement et advenant un déficit, ils devront le combler de leurs deniers comme le prévoit le règlement. «Le voudront-ils, ont demandé les membres de la Chambre de Commerce à l'échevin J. Marcel Drainville, lors de la réunion de la Chambre de Commerce tenue, jeudi matin, à l'hôtel Château Windsor.

Le conseiller Drainville le croit. Il a expliqué que les hommes d'affaires ont été rencontrés par petits groupes car il aurait été presque impossible de les rencontrer simultanément.

Assemblée publique D'ailleurs le dernier mot appartient à ces quarante-deux hommes d'affaires qui auront l'occasion de demander un référendum lors d'une assemblée publique spéciale qui se tiendra mercredi prochain à l'hôtel de ville. Si onze des quarante-deux propriétaires l'exigent, comme le stipule la loi, un référendum sera tenu. Dans le cas contraire, le règlement serait adopté automatiquement et le règlement de stationnement hors-rue prendrait force de loi et sera appliqué dans un avenir très immédiat. Un premier pas important dans la solution du problème du stationnement vient donc d'être fait.



DE NOMBREUSES PERSONNES SE SONT rendues à l'église Unie de Rawdon afin d'assister aux obsèques du fondateur de la municipalité de Crabtree, M. Kay Crabtree. La dépouille mortelle est partie de Montréal via Crabtree pour se rendre finalement à Rawdon où elle a été inhumée.



Les deux sportifs les plus courageux de Joliette sont certainement Serge Desmarais et Jean-Luc Ducharme. Ces joueurs de baseball qui n'ont qu'un bras en ont montré à plusieurs spectateurs mercredi soir; ce qui compte pour réussir, c'est surtout du courage et de la persévérance.

Claude Jobin, l'organisateur du dernier tournoi de baseball Pee-Wee tenu dans Joliette, semble très confiant qu'avec les années le baseball connaîtra un essor formidable à Joliette. Claude, la semaine prochaine se rendra au parc Jarry voir jouer les Expos. Ce dernier sera accompagné de tous les arbitres qui ont fourni leur aide gratuitement à son dernier tournoi.

N'oubliez pas qu'en fin de semaine plusieurs joutes de football mineur auront lieu dans les différents parcs de notre cité. Parents faites-vous un devoir de non seulement envoyer votre enfant mais de l'accompagner. Le jeune encouragé par l'enthousiasme que montrent ses parents à son égard ne s'en porte que mieux.

Pour les joueurs de tennis, n'oubliez pas que la culotte courte blanche est obligatoire pour participer au tournoi qui aura lieu au club des Archers de Joliette. De plus, prenez vos précautions et apportez une paire de gants; ça peut-être pratique, on prévoit des températures variant entre 39 et 50 degrés.

Prediction pour ce tournoi de tennis du club des Archers, les honneurs du double mixte iront au duo formé de M. et Mme Gilles Boulard. Mme Boulard entre autres a un style de championne de Wimbledon.

Plusieurs membres du club de patinage artistique sont inquiets. Selon leur professeur de Montréal, ils débiteront la saison 1 mois en retard sur les autres clubs. Ce retard est causé par le système défectueux pour la fabrication de la glace. Alors que le 20 septembre à Montréal et à L'Assomption, le patinage se pratiquera, ici à Joliette ceci ne se fera pas, faute de glace; les membres organiseront une soirée dansante dans le but de se rencontrer.

Un gars qui a travaillé dans l'ombre lors du dernier tournoi de baseball Pee-Wee serait Armand Beaudry. Ce dernier a fait un travail de géant qui a été caché du public. Selon Claude Jobin, il aurait été impossible de mener à bien ce tournoi régional sans l'aide d'Armand.

Une décision sera prise le 14 septembre

Le congrès du parti libéral aurait lieu en janvier 1970

QUEBEC (PC) — Selon une information sûre, le Parti libéral du Québec tiendrait son congrès pour le choix d'un nouveau leader dans la dernière semaine du mois de janvier 1970.

Le Conseil général du parti doit se réunir le 14 septembre, à Québec, afin de décider de la date et de l'organisation de ce congrès convoqué pour élire un successeur à M. Jean Lesage, l'actuel chef, qui a annoncé, jeudi, son intention d'abandonner la direction du parti.

D'après la constitution du parti, il doit se dérouler un délai d'au moins 90 jours entre la réunion du Conseil général et le congrès. Celui qui a réclaté ces assises, M. Lesage, a déjà commencé les démarches en vue d'organiser le congrès.

Il a pris l'appareil téléphonique, aussitôt sa décision comme jeudi pour mettre en branle l'organisation du congrès de nomination.

Pas une foire M. Lesage a confié à ses collaborateurs qu'il ne désirait pas

Le premier cinéparc de la région dans Saint-Charles?

SAINT-CHARLES BORROMÉE (C.V.) — Des démarches seraient actuellement en cours dans le but d'aménager un cinéparc dans la périphérie jolietaine, plus précisément à proximité de la piste de poneys, dans la municipalité de Saint-Charles-Borromée.

C'est du moins la conclusion que l'on peut tirer à la suite de la lettre de M. Claude Roy, du 449 rue Visitation, à Saint-Charles-Borromée demandant l'appui du conseil municipal pour l'obtention d'un permis d'opéra-

tion pour ce genre de commerce. On sait que l'exploitation d'un cinéparc est rendue possible depuis l'acceptation du Bill 52. Le conseil municipal de Saint-Charles-Borromée a donc renouvelé l'accord de principe qui avait été conclu en 1967, d'autant plus que cela permettrait une hausse de revenus par la perception des taxes d'amusement.

L'avenir nous dira si les projets de M. Roy se concrétiseront advenant le cas, le cinéparc serait connu sous le nom de Cinéparc Lanauère Inc.

24 chefs d'accusation contre 3 Montréalais

JOLIETTE (C.V.) — Trois jeunes gens de Montréal, René Bourdon, 18 ans, Maurice Meilleur, 18 ans et Joseph Ermond, 24 ans, ont plaidé non-coupons aux 24 chefs d'accusation portés contre eux par suite de la saisie de nombreux articles qui apparemment auraient été volés dans un chalet.

C'est l'agent Michel Michaud, du détachement jolietain de la Sûreté du Québec qui a procédé à leur arrestation au début de la semaine. Les individus circulaient dans deux automobiles et filaient en direction de Saint-Alphonse. Comme les phares de l'une des automobiles ne fonctionnaient pas, l'agent Michaud intercepta celle-ci et constata qu'il y avait de nombreux articles dans le coffre-arrière. La seconde voiture vint les rejoindre, le conducteur ne sachant pas qu'il y avait des objets volés à l'intérieur.

Le ministère de la justice a par le fait même retrouvé quatre grosses boîtes remplies de produits de conserve, une tondeuse à gazon, une balayeuse électrique, une scie électrique, quatre calorifères électriques ainsi qu'une sauteuse. Le butin avait été volé dans des camps du Lac Noyon sud, près de Saint-Alphonse. Il est présentement conservé dans les salles d'exhibits de la Sûreté du Québec pour fins d'enquête.

Huit chefs d'accusation ont été portés contre chacun des individus. Ces derniers sont défendus par Me Gilles Ratelle et l'enquête préliminaire a été fixée au 15 septembre prochain.

Cycliste blessé

CRABTREE (C.V.) — Un garçonnet de six ans, Bruno Chevrette, fils de M. et Mme Wilfrid Chevrette, du 59, rue Majeau à Crabtree, a été heurté par une automobile, sur le pont de la rivière Ouareau, à Crabtree. Le véhicule motorisé était conduit par M. Réal Dufresne, domicilié au numéro 10 de la rue Philippe à Joliette.

L'état de la jeune victime n'est pas considéré comme grave. Il a été conduit à l'hôpital Saint-Eusèbe de Joliette et un agent de la Sûreté du Québec, poste de Joliette, a effectué les constatations préliminaires.

La hausse est de 60 pour cent

Aucune des soumissions n'est acceptée par les conseillers

SAINT-CHARLES BORROMÉE (C.V.) — Un fait assez rare s'est produit mercredi dernier à l'assemblée des membres de la corporation municipale de Saint-Charles-Borromée alors que les conseillers n'ont accepté aucune des soumissions pour l'entretien des chemins et des trottoirs au cours de l'hiver.

Le premier magistrat de cette localité a motivé la décision des conseillers du fait que les soumissions présentées représentaient une trop forte hausse sur le coût de l'an passé et que par conséquent, les conseillers préféreraient étudier le fait plus attentivement.

Deux firmes ont présenté des soumissions pour l'entretien des routes et des trottoirs durant la saison froide. Il s'agit de la compagnie Joliette Construction

et de celle des Entreprises Bourget. La première a présenté des chiffres pour une période d'une année et de trois ans. Advenant le cas où le conseil déciderait d'accorder un contrat pour la durée de l'hiver seulement, le tarif serait de \$800 du mille pour l'entretien des rues et de \$0.45 du pied linéaire pour le nettoyage des trottoirs. Ce montant représente donc une somme de \$11,040 pour les routes et chemins et de \$11,825.10 pour les trottoirs.

Si par contre, le conseil accordait un contrat de trois ans, le prix serait moindre puisqu'il serait de \$725 dans le premier cas, soit \$30,150 pour trois ans et de \$0.42 du pied dans le second cas, soit une dépense de \$33,110.28, en second lieu.

A la lecture de ces chiffres, les conseillers ont été fort surpris, surtout que cela représentait une augmentation de 60 pour cent sur le coût de l'an passé. Ils ont décidé de ne pas prendre immédiatement de décision, préférant étudier le coût à l'heure et au pouce.

Dans le témoignage de l'accusé

La victime de Gareau aurait été d'accord

Marsolais a souligné qu'il ne voyait pas mais qu'il avait entendu la victime crier. Par la suite, la jeune fille accompagnée de Gareau seraient sortis de la voiture stationnée.

Après En réponse à de nombreuses questions du procureur de la défense, M. Marsolais a dit en outre qu'après être revenu en automobile avec Coutu et Gareau, la victime et lui-même seraient allés au restaurant pour manger ou boire quelque chose. La demoiselle serait partie avec lui par la suite pour prendre la traversée de l'île Saint-Ignace, non loin de Berthierville et se rendre chez elle à Sorel. Ensemble, ils auraient pris un taxi pour faire ce trajet et M. Marsolais serait revenu à bord du même taxi.

Des vêtements Après, un chimiste a témoigné soulignant que des vêtements lui avaient été confiés pour analyse. Les vêtements déchirés ont été analysés, mais il n'a pu formellement pousser une analyse très profonde. Il a dit qu'il y avait de petites gouttes de sang sur les vêtements qu'on lui avait remis mais qu'il ne pouvait pas dire si ce sont des gouttes de sang humain ou des gouttes de sang animal.

Vêtement perdu Toutefois quand est venu le moment de produire à la Cour les vêtements en question, on ne les avait plus. Les vêtements qui auraient pu être les vêtements déchirés de la victime, avaient été perdus. La Couronne représentée par Me Louis Laporte, a donc décidé que sa

Elle aurait tué son mari



MME EGIDE LAQUERRE DE CHARLEMAGNE subira son procès aux Assises le 27 octobre. Elle répondra à l'accusation d'homicide involontaire relativement à la mort de son mari. Elle a cependant comparu devant le tribunal, hier matin, parce qu'un mandat d'amener avait été émis contre elle du fait qu'elle ne s'était pas présentée à l'ouverture des Assises, le 2 septembre. Ci-haut, Mme Laquerre est conduite devant Son Honneur le juge Claude Bisson.

JOLIETTE (C.H.) — Mme Egide Laquerre de Charlemagne accusée d'homicide involontaire à la suite de la mort de son mari, un ex-policier municipal, subira son procès le 27 octobre mais elle aura quand même cause involontairement de sérieux embarras au tribunal.

Mme Laquerre née Dorothée Therrien avait obtenu sa liberté provisoire après avoir versé une caution de \$2,500 mais elle devait se présenter devant la Cour supérieure, le 2 septembre, pour connaître la date de son procès. A l'ouverture des assises devant son honneur le juge Claude Bisson, Mme Laquerre a oublié de se présenter et le président du tribunal a émis un mandat d'amener contre la prévenue.

Hier matin, elle était arrêtée à son domicile de Charlemagne et traduite devant l'honorable juge Claude Bisson. A une question du président du tribunal, elle a répondu qu'elle habitait à Charlemagne expliquant qu'on lui avait dit qu'elle devait se présenter à l'ouverture du terme des Assises le 2 septembre. Mais elle a ajouté qu'elle attendait des nouvelles de son procureur Me Raymond Daoust avant de se présenter. Elle a dit à l'intention de Me Louis Laporte, procureur de la Couronne, qu'elle avait été avertie, hier matin, à son domicile de Charlemagne sur la rue Sacré-Coeur et qu'elle savait qu'elle devait se présenter le 2 septembre, mais expliqua-elle, je me faisais à mon avocat et je me serais présentée si j'avais su.

Lors de l'assemblée du Conseil de comté

Le CERL demande une somme de \$150 à chaque municipalité

par Pierre-A. CHAMPOUX

BERTHIER — Deux représentants du Conseil économique régional Lanaudière se sont présentés devant les maires en assemblée du conseil de comté. Ces deux représentants, MM. Roger Lavoie et Jean Ranger, ont adressé une demande aux maires des 16 municipalités du comté de Berthier.

Pour le bon fonctionnement et la bonne marche du comté de Berthier, tout comme pour la bonne marche des autres comtés de la régionale de Lanaudière,

re, les deux représentants ont demandé que chacune des 16 municipalités paye un montant de \$150 pour aider financièrement le Conseil économique ré-



M. Jean Ranger

Le député du comté de Berthier et maire de la municipalité de St-Michel des Saints, le



M. Roger Lavoie

gional Lanaudière. Comme certains maires ne semblaient pas savoir à quoi servirait l'argent donné par leur municipalité, les représentants ont dû fournir quelques détails au sujet des services que peut rendre le CERL.

Dr Guy Gauthier, a souligné qu'il était certain qu'un jour les conseils de comté seraient peut-être appelés à être remplacés. Le député à l'Assemblée nationale a souligné qu'il faudrait dès maintenant songer à une formule qui serait apte à remplacer les conseils de comté. Il a ajouté que dans le moment, les conseils économiques régionaux faisaient un travail extraordinaire. Il a précisé que ce qu'ils faisaient était admirable et que pour cette raison, ils méritaient un encouragement non seulement financier mais sur tout point.

Le maire de St-Michel des Saints, a dit qu'au moment où il était question de l'aéroport le CERL a aidé fortement à étudier certaines possibilités pour

l'établissement de l'aéroport dans la région. Par la suite, ils ont continué toujours pour aider au développement de la région. Aujourd'hui, ils travaillent encore au développement et travaillent admirablement. On a parlé aussi de la route 2, a dit le député et dans tous les domaines ils font un travail admirable.

Les représentants du conseil économique ont souligné que l'organisme qu'ils représentaient était un groupement qui informait et qui était là pour rendre service. Ils ont également souligné qu'ils avaient des animateurs sociaux qui étaient au service des municipalités dans tous les domaines.

Si on compte \$150 par municipalité, le Conseil économique régional Lanaudière recevra donc un montant de \$2,400 pour les 16 municipalités du comté de Berthier, a part les deux villes de St-Gabriel et de Berthierville.

Assemblée du conseil municipal

VILLE ST-GABRIEL (PAC) — Le secrétaire-trésorier de la Ville de Saint-Gabriel a souligné que lundi de la semaine prochaine aura lieu, à l'hôtel de ville, une assemblée régulière du conseil municipal. M. Raymond Gagnon a souligné qu'il n'y avait pas de projets spéciaux à l'étude pour cette assemblée. Il a toutefois dit que cette assemblée est nécessaire pour une question d'administration.



(Photo: Léon Savard)

Des beaux billets mais sans valeur

L'AGENT REAL MARTEL DE LA Gendarmerie Royale du Canada, a été chargé de mener une enquête concernant la découverte de 22 faux billets de \$10 à Saint-Norbert.

On le voit sur la photo qui examine les billets qui lui ont été remis par les policiers de la Sûreté du Québec du détachement de Berthierville.

TIRAGE CO-OP TIRAGE
RADIO TAXIS
378-5444
Billets blancs, série G \$30.
18,289

L'ENDROIT OÙ L'ON MANGE LES MEILLEURS
STEAKS!
Dîner d'hommes d'aff. \$ 1.50
façons complètes
SPECIAL DU JOUR
FEVES AU LARD ET
PATE AU SAUMON
"COCKTAIL LOUNGE"
ATMOSPHERE DE DETENTE
le Centurion
Place
Hôtel
de Ville

ETUDIANTS...

Toutes ces machines à écrire sont garanties

Parade
Prix étudiant
89⁵⁰
Aussi peu que \$19.95 comptant

Royal Safari
Reg.: \$149.50
Prix Étudiant
129⁵⁰
Aussi peu que \$29.95 comptant

MERCURY
Prix Étudiant
69⁹⁵
Aussi peu que \$19.95 comptant

Service de location pour étudiants
\$7⁰⁰ par mois \$18⁰⁰ pr 3 mois

NOUS ASSUMONS LE SERVICE DE RÉPARATION

Librairie
MORON inc.
397, Ste-Madeleine 378-4841
Cap-de-la-Madeleine

Donnée par l'agent Tousignant

Une démonstration de judo pour toute la population

BERTHIERVILLE (PAC) — L'agent Gerald Tousignant, de la Sûreté du Québec, maintenant agent aux relations extérieures, a souligné que prochainement il y aurait une grande soirée pour les journalistes et la population en général. L'agent Tousignant, qui s'occupe aussi de donner des cours de judo pour certains jeunes de Berthierville, présentera une gran-

de démonstration de judo pour les officiers de la police, la population et les journalistes de la région.

Il a souligné que cette journée serait très bien organisée et que la population en général devrait assister pour une simple question d'information sur la formation de la jeunesse dans une discipline telle que celle du judo.

LA CORPORATION DE LA CITÉ DES TROIS-RIVIÈRES
AVIS PUBLIC
TAXES MUNICIPALES - ANNÉE 1969
Avis est donné, aux contribuables de la Cité des Trois-Rivières, que les taxes immobilières municipales prélevées au rôle de perception de l'année 1969 seront échues et exigibles le 17 septembre 1969.
Les taxes non acquittées à cette date porteront intérêt au taux de 7% l'an, à compter du 18 septembre 1969.
Les contribuables, désireux d'éviter l'affluence au guichet du caissier à l'Hôtel de Ville, sont invités à faire remise par le service des Postes.
Jacques CHARETTE, C.A.,
Trésorier de la Cité.
Hôtel de Ville,
Trois-Rivières, Qué.
le 5 septembre 1969

Assistant-gérant demandé
ayant de nombreuses années d'expérience dans les magasins à chaîne.
• Très bon salaire
• Avancement rapide
• Gérance en perspective
MANUFACTURES LTÉE.
LaSalle
FACTORIES LTD.
Toute demande sera tenue strictement confidentielle.
S'adresser à: M. Lucien Roberge pour rendez-vous: 378-2789

Une réception de la municipalité pour inaugurer l'exposition

par Pierre-A. CHAMPOUX

VILLE SAINT-GABRIEL — L'exposition commerciale de Ville Saint-Gabriel a débuté hier soir par un cocktail offert par la ville de Saint-Gabriel. Cette exposition des commerçants de la place Saint-Gabriel aura lieu jusqu'au 14 septembre, à l'hôtel Pavillon Blanc.

Comme l'ont souligné les organisateurs, ils sont heureux d'inviter la population à quatre jours de nouveautés, à l'exposition commerciale de Saint-Gabriel.

La direction de l'exposition commerciale a mis au point un programme fort intéressant d'activités commerciales et divertissantes. L'expo 1969 de Ville Saint-Gabriel met en vedette les marques les plus en demande et la population y découvrira sans doute un choix des plus vastes.

Les gens pourront à leur aise visiter tous les kiosques de l'exposition. Les heures de visite sont de 19h à minuit vendredi, de une heure de l'après-midi, à minuit les samedi et dimanche.

Hier, il y avait au programme des activités l'ouverture officielle, le cocktail de la ville et les démonstrations dans les kiosques. Aujourd'hui, à compter de 19 heures, la population pourra assister aux démonstrations des exposants et aussi au spectacle de Roquentins, des chansonniers bien aimés. Samedi demain, à compter de 13 heures, il y aura aussi des démonstrations et à 20h30 le soir, il y aura un défilé de modes, suivi d'un autre spectacle des Roquentins. Dimanche, il y aura les démonstrations, un spectacle et l'attribution du gros lot de \$1,500.

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
ÉDUCATION PERMANENTE
Cours de perfectionnement professionnel

- 1 — Certificat en Évaluation organisé en collaboration avec l'Institut canadien des évaluateurs. Ce cours conduit, après 3 années d'étude, au certificat en I.A.C.I. Cette année l'Éducation Permanente offre les cours de la 2e et 3e année.
Horaire: Cours de 2e année: Jeudi, 19.00 heures Local T-205
Cours de 3e année: Mercredi, 19.00 heures Local T-115
Début des cours: Semaine du 6 octobre 1969.
- 2 — Certificat en Perfectionnement des Cadres, cours offerts par l'Éducation Permanente, conduisant à une attestation, destinée à toute personne qui remplit les fonctions de diriger des êtres humains dans quelque genre d'entreprise que ce soit à tous ceux qui aspirent à de tels fonctions:
Commerce Industries Hôpitaux Services publics
Horaire: Mardi 19.00 heures 2e année Local B-401
Jeudi 19.00 heures 1e année Local B-401
Début des cours: Semaine du 23 septembre 1969.
- 3 — Certificat en administration policière et administration de la justice:
Ce cours comprend un programme de 4 certificats:
1er Administration
2e Droit Pénal
3e Code Civil et Loi Statuaire
4e Psycho-sociologie
Cours offerts cette année:
Droit Civil Lundi, 19.00 heures Local B-400
Psycho-Sociologie Mercredi, 19.00 heures Local B-402
Début des cours: Semaine du 15 septembre 1969.
N.B. Les étudiants qui ne sont pas encore inscrits doivent le faire au plus tôt au Bureau de l'Éducation Permanente, à 450, rue Bonaventure, à Trois-Rivières.
Heures d'ouverture: Lundi ou Vendredi 8.30 à 12.00 heures
13.30 à 17.00 heures
19.00 à 22.00 heures
Téléphone: 378-2701 poste 62 ou 66.

GARANTIE DE 2 ANS
SUR LA LAMPE-ÉCRAN
D'UN TV COULEURS
Aussi peu que 2⁵⁰ par semaine
ELECTROHOME
PLUS 12 MOIS DE GARANTIE SUR TOUTES LES PIÈCES.
C'est un achat qui vous assure le plus de sécurité et de satisfaction.
AUCUN COMPTANT 36 mois pour payer 1er paiement en novembre
LE ROI DES BAS PRIX EN MEUBLES ET APPAREILS ÉLECTRIQUES
LORANGER ELECTRIQUE Inc.
93 - 97, PLAZA FUSEY • CAP-DE-LA-MADELEINE • TÉL.: 375-8951 - 52

MELLO
OUVERT DE 7 h. à 3 h. a.m.
REPAS COMPLETS ET LÉGERS
SPECIALITÉS: Spaghetti italien, charcol steak
138, FUSEY COIN ROCHERFORT
CAP DE LA MADELEINE 378-3233

LE NOUVELLISTE

Trois-Rivières, vendredi le 12 septembre 1969

Pour un plus grand choix
Mademoiselle
234 Des Forges
TROIS-RIVIÈRES



(Photo Roland Lemire)
LE CONSEILLER VALLIÈRES, L'AUTEUR de la déclaration qui a déclenché l'enquête sur la police de Trois-Rivières. De dos, le maire Matteau.



(Photo Roland Lemire)
MÉRAYMOND BOILY DE LA COMMISSION DE POLICE s'entretient avec le premier magistrat de Trois-Rivières, M. René Matteau.

Notre reporter fait le point

L'enquête sur la police achève

par Jean-Paul ARSENAULT

TROIS-RIVIÈRES — La fin est proche. Toute proche. Mercredi prochain, la Commission de Police du Québec reviendra au palais de Justice de Trois-Rivières, pour continuer l'enquête qui fait couler à torrents l'encre à travers la province, celle sur l'administration et la conduite du corps policier de la cité de Laviolette. Ce pauvre Laviolette qui, comme nous, en entend de bien bonnes depuis le début des témoignages, le 12 août. Lui aussi n'a certes pu faire autrement que remarquer, que les enquêteurs questionnent autant

les autorités municipales que policières de notre ville.

Il ne peut en être autrement, puisque la Charte de notre cité prévoit un continuel va-et-vient entre ceux qui administrent sur la scène municipale et le directeur en fonction de notre corps de police. Tous ces ordres à être transmis aux trois postes, toutes ces décisions administratives concernant la police, devant être manoeuvrés via un seul trait d'union: le gérant de la Cité.

Combien de fois, n'a-t-on pas

entendu depuis le début de l'enquête: "J'ai demandé à M. le gérant! J'ai soumis à M. le gérant! Et ce, toujours de la bouche de celui qui dirige le corps policier trifluvien, le directeur Delage. Dans la même veine, mais à rebours, nous avons aussi été mis au courant que les directives ressortant des administrateurs municipaux devaient suivre la même route: celle du gérant de la ville toujours. C'est dans la Charte de la cité! a-t-on souligné à l'enquête. Pendant ce temps, le 12 août, sauf pour la présente semaine,

un flot continu de témoins sont appelés à la barre. Du côté policier, on explique le fonctionnement, la manière de procéder de chacun des postes occupés.

Le Directeur, les capitaines des trois postes et celui de la Sûreté, ont déposé de l'emploi de leur temps pendant une journée normale de travail. Chacun a dû disséquer heure par heure les obligations nécessitées par sa fonction respective. De ces témoignages, il est ressorti qu'un manque de personnel afflige le corps policier de Trois-Rivières.



(Photo Roland Lemire)
CELUI QUI PRENDRA SA RETRAITE LE 1ER OCTOBRE, le directeur J. Amédée Delage en compagnie d'un conseiller municipal, M. Fernand Ganeau.

Oui, je demandais des hommes!

Les cadres restreints rapportés aux enquêteurs de la Commission de Police, ont eu pour effet que depuis le 1er janvier 1967, le sergent-détective Paul Dallaire s'est adressé au capitaine de cette escouade, M. Georges Gagnon pour renforcer son équipe de la Moralité. Une "équipe" qui se compose en fait que de deux hommes, y compris M. Dallaire. Saisi de cette requête, le capitaine Gagnon s'en remettait au Directeur Delage, qui, lui aussi formulait la demande de personnel au conseil de ville, via "M. Le gérant".

Cette kyrielle de doléances eut pour effet immédiat, (on y acquiesça partiellement en deux étapes séparées d'un an), que les renforts fournis ne servirent qu'à combler les vides laissés par ceux qui partaient pour

maladie, pension ou une quelconque autre raison. A ce sujet, tout de même d'une "certaine" importance, le maire Matteau révéla qu'il n'en savait rien; qu'il n'était pas à sa connaissance que cette addition de personnel n'ajoutait en rien aux effectifs du corps policier. Pendant ce temps, l'escouade de Moralité se composait toujours de deux détectives!

Et le directeur Delage, celui qui voulait affecter à tour de rôle des policiers à la Sûreté (l'escouade des détectives), fournissait invariablement la même réponse à ses subalternes; pas de personnel disponible! La situation devint telle que le détective Dallaire arriva à demander à être désaffecté de la section Moralité. "J'étais fatigué, a-t-il dit au juge Roger Gosselin, mais cette requête m'a été refusée!"



(Photo Roland Lemire)
DEBOUT, MÉRAYMOND BOILY DE LA COMMISSION DE POLICE. ASSIS, MES GASTON GAMACHE (centre) et GUY LEBRUN, tous deux pour l'Association des Policiers.

Trois-Rivières... la nuit

Dire que la prostitution à Trois-Rivières est souvent remise en cause à l'enquête, ne surprendra personne. N'est-ce pas là ce mot, PROSTITUTION, qui a tout déclenché au mois de mars dernier? On ne pourrait le nier. La foudroyante déclaration de l'échevin Vallières, à l'effet que certains policiers en vivaient, mit le feu à la poudre. Le résultat ne se fit pas attendre: les policiers eux-mêmes exigèrent une enquête.

Aussi ne faut-il pas s'étonner de la formidable lessive dont l'essorage s'achève: la fin des témoignages à cette enquête est prévue pour la fin de semaine prochaine. M. Vallières avait dit: "S'il faut faire le ménage, je le ferai! Ce lavage dans les moindres recoins en aura surpris plusieurs, d'autres moins..."

Prostitution! Le plus vieux métier du monde dit-on. Trois-Rivières ne l'a donc pas inventé puisque ses murs les plus âgés n'accusent que trois cents ans. Mais il y a la manière de traiter de ce fameux métier! La

est toute la différence. Chez nous, l'étalage de la vie nocturne a moins surpris que les témoins appelés à la barre, après que les enquêteurs de la Commission eurent pris connaissance des méthodes de contrôle de la prostitution, à la "trifluvienne".

Des détectives ont d'abord révélé qu'une fois les arrestations de prostituées faites, ils n'avaient qu'à suivre la "règle" établie: celle d'admettre à caution les prévenues. Si bien "pré-

Nous n'avons pas juridiction...

venues" d'ailleurs qu'elles ne revenaient jamais devant la Cour municipale, préférant perdre leur dépôt respectif de \$100. Si, (cela ne s'est jamais produit depuis 1967), elles étaient revenues pour la comparution et si, on avait prouvé leur culpabilité, l'amende prévue eût été de \$40 plus les frais. "C'eût été moins dispendieux!" direz-vous; mais combien plus encombrant...

Une phrase, une seule de la part du greffier de cette Cour de Justice, a éclairé la situation... "C'était l'usage!"

Pour employer une expression bien connue, NE PAS CONFONDMES. L'enquête en cours en est une policière. Celle qui est en cours enonce une fois!

me, celle-ci va de pair avec l'administration municipale. Pour trancher la question, le juge Gosselin a maintes fois répété: "Nous accepterons un tel questionnaire ou témoignage, à condition toutefois que son contenu soit en relation directe avec l'administration de la police, ce sur quoi nous enquêtons!" Est-il besoin de dire qu'à ces occasions aussi, il s'agissait de policiers, mais ceux-ci relataient des ordres ou directives de provenance municipale.

Heurté par une automobile
Un piéton se fracture une jambe

Cycliste légèrement blessé

CAP DE LA MADELEINE (J.R.L.) — Un jeune cycliste a été légèrement blessé lorsqu'il a été heurté par une automobile à l'intersection des rues Thibault et Pie XII, vers 5 heures hier soir, au Cap-de-la-Madeleine.

Le jeune Louis Hénare, 12 ans, fils de M. Jean-Guy Hénare, 960 rue de Mesy, au Cap-de-la-Madeleine n'a subi que des contusions au visage et il ressentait une douleur à une jambe. Il n'a pas été conduit à l'hôpital.

La voiture qui a frappé le garçon était conduite par M. Alcide Gaumont, 60 rue Pie XII. Les constatations ont été faites par le policier Maurice Montambault de la police municipale.

L'enquête reprendra mercredi

TROIS-RIVIÈRES (J.P.A.) — Rejoint à ses bureaux de la Commission de Police à Québec, le juge Roger Gosselin nous a informé hier que l'enquête ne reprendra que mercredi à dix heures du matin.

En fait ces situations se retrouvaient invariablement à la suite de nombreux témoignages tantôt de la part de membres de notre force constabulaire, tantôt d'administrateurs municipaux à divers échelons. Il fallait, pour le juge Gosselin et le commis-

saire Tobin, retenir les dépositions policières et les autres provenant du côté municipal mais définitivement écarter celles (municipales) ne se rapportant d'aucune façon au système policier.

Ce qui à première vue peut sembler d'une complexité inextricable, ne l'est pas du tout. La Commission de Police enquête sur notre corps policier. Un corps policier régi à la fois par un état-major ayant le directeur Delage en tête, et les administrateurs municipaux via le gérant Roger Lozé. Il s'agit tout au plus pour la Commission de Police de juger ou commencent et s'arrête l'administration policière. Mais voilà que ça recom-

la maison Garmois et Frère. Il souffrait de contusions en plus de la fracture à la jambe.

La voiture qui a heurté M. Marcus était conduite par Mme Florence Bellemare, 373, 4ème Rue, Cap-de-la-Madeleine.

Les constatations ont été faites par les policiers J.G. Cormier et Maurice Ailhot de la police municipale.

Sortie inutile des pompiers

TROIS-RIVIÈRES (J.R.L.) — Les pompiers du poste numéro trois ont fait une courte sortie d'une dizaine de minutes, vers 9h, 35 hier soir, lorsqu'ils ont été mandés dans un garage de la rue de Labadie où un récipient d'essence avait pris feu.

Arrivés sur les lieux, les pompiers n'avaient plus autre chose à faire que de revenir à la caserne, puisque le propriétaire de ce garage, M. Roland Dallaire, avait réussi à sortir dehors le récipient évitant ainsi tout danger d'incendie.

M. Dallaire domicilié à 3865 de Grand-Mesnil, faisait des travaux pour lui-même dans ce garage situé à 3825 de Labadie lorsqu'il a constaté que le récipient d'essence flambait.

Les trois pompiers dirigés par le sergent Patrick Massicotte n'eurent donc qu'à revenir au poste numéro trois, où ils étaient de retour à 9h, 45, soit dix minutes après leur départ.



(Photo Roland Lemire)
LE CONSEILLER MUNICIPAL, M. Aimé Lefrançois montre avec le sourire aux élèves la pétition appuyant sa candidature comme candidat unioniste-indépendant aux élections partielles du comté de Trois-Rivières, quelques instants avant son assermentation. De gauche à droite, Mlle Andrée Lefrançois, représentante des jeunes, M. Aimé Lefrançois, M. Florent Grosseau, président d'élection et M. Jos Chandonnet, agent officiel de M. Lefrançois.

Vallières ne se mêlera pas des élections complémentaires

TROIS-RIVIÈRES (R.C.) — Le conseiller Gaston Vallières ne veut absolument pas que son nom soit relié de près ou de loin à une organisation politique en vue des élections complémentaires du 8 octobre dans le comté de Trois-Rivières.

ne suis pas attaché avec qui que ce soit et si une campagne de souscription est en cours, je n'y suis pour rien" de préciser M. Vallières, hier soir, au conseil de ville.

Le conseiller Aimé Lefrançois, qui se sentait nettement impliqué par les paroles de son collègue, a fait savoir qu'il n'avait jamais demandé à M. Vallières de participer à sa campagne électorale et de voter pour lui.

Pour écarter certains doutes

"Je serai dans la lutte jusqu'au bout" — Lefrançois

Le conseiller Aimé Lefrançois déclare que tout le monde sache qu'il sera dans la lutte jusqu'au jour de la votation à l'occasion des élections complémentaires dans le comté de Trois-Rivières.

Nationale Indépendant. M. Lefrançois a dit: "Je serai là jusqu'au 8 octobre et je peux vous l'assurer".

Le conseiller Benoit Giguère a mis fin à cet échange verbal en déclarant que le conseil de ville était en train de perdre son temps.

c'est un secret de polichinelle

Ca va sauter dimanche soir au Pavillon Mgr St-Arnaud. En effet, les Inséparables de Trois-Rivières après une pose pour les vacances, reprendront leurs soirées habituelles à compter de dimanche soir, à 8 heures au Pavillon Mgr St-Arnaud. Le président Roger Lafamme, est des plus heureux d'annoncer que les soirées auront lieu désormais dans la grande salle du bas soit le gymnase. Chaque présence aux soirées pendant la saison, donnera autant de chances de gagner un magnifique téléviseur qui sera tiré au sort lors de la dernière soirée.

La Garde paroissiale du Cap-de-la-Madeleine s'est donné mercredi soir un nouveau bureau de direction. M. Alfred Lafrenière a été élu président tandis que les autres postes de l'exécutif seront remplis par M. Herménégilde Rodrigue, vice-président, M. Jean-Marie Bordeleau, commandant, M. Roland Dessureault, secrétaire-trésorier, M. Jacques Lafrenière, secrétaire-correspondant et M. Réjean Desmarois, publiciste.



LORS DE LA SIGNATURE de la nouvelle convention collective de travail entre le Syndicat des employés municipaux de Saint-Joseph de Sorel et le conseil municipal. De gauche à droite: MM. Robert Labissonnière, secrétaire du syndicat, Jean-Louis Pontbriand, négociateur, Réjean Lamothe, président du syndicat, Ernest Aussant, maire de Saint-Joseph de Sorel, Yvan Joly et Rosaire Hardy, conseillers et Jean-Guy Trépanier, greffier.

A St-Joseph-de-Sorel

Les employés municipaux signent un nouveau contrat

ST-JOSEPH DE SOREL (L.B.) — Le Syndicat des employés municipaux de Saint-Joseph de Sorel et le conseil municipal de cette ville viennent de signer une nouvelle convention collective de travail d'une durée de deux ans. Rétroactif au premier avril dernier, ce nouveau contrat de travail prendra fin le 31 mars 1971. Les syndiqués, au nombre d'une dizaine ont obtenu une augmentation de salaire de \$0.50 l'heure, soit \$0.40 la première année du contrat et \$0.10 la deuxième année. Parmi les bénéfices marginaux nouveaux, on souligne l'addition de deux congés payés, soit la Fête du Canada, le premier juillet et le Lundi de Pâques.

Activités pour les enfants et les adultes

Le théâtre flottant, l'Escale, terminera sa tournée samedi au quai de Sorel

SOREL (L.B.) — Le théâtre flottant l'Escale, qui effectue présentement une tournée le long du fleuve Saint-Laurent, sera à Sorel, samedi prochain, le 13 septembre. L'Escale présente un ensemble de manifestations culturelles pour les enfants et les adultes: le matin, initiation au jeu dramatique; l'après-midi, théâtre pour les enfants et le soir, spectacle de variétés avec Claude Léveillé, Claire Gagnier et le quatuor de Pierre Leduc, suivi d'un tour de chant de Lawrence Lepage à la Boîte à chansons. La tournée a débuté à Rivière-du-Loup, le samedi 15 août, et se terminera à Sorel le samedi, 13 septembre. Le théâtre flottant l'Escale a été acheté récemment par le ministère des Affaires culturelles du Québec qui en a confié l'administration et l'animation à une compagnie sans but lucratif. Cet organisme exploite le navire (l'ancien traversier sorelois P.J.A. Cardin), en relation étroite, avec la direction générale de la diffusion du ministère qui considère l'Escale comme un outil culturel de grande valeur. On s'efforce de réaliser l'objectif pour lequel a été conçu l'Escale: être un centre l'art itinérant qui présente un véritable festival d'activités culturelles: spectacles, expositions, etc. Voici le programme d'une journée à bord de l'Escale. Le matin à 10h.30, les enfants pour-

A la suite d'une fausse manoeuvre

Un lourd camion bloquait complètement la route

BÉCACOUR (R.L.) — Un accident de la route qui aurait pu avoir des conséquences beaucoup plus fâcheuses s'est produit, mercredi matin vers 9h.45 sur la route 3, à quelques milles du village de Bécaucour. En effet, un lourd camion remorque affecté au transport des automobiles et appartenant à Charton Transport a connu des ennuis mécaniques. Le conducteur du mastodonte a perdu la maîtrise de son véhicule à la suite de défauts mécaniques et le véhicule s'est retrouvé de travers sur la route. La circulation a été immobilisée durant plusieurs minutes et il a même fallu détourner le trafic par un chemin secondaire. La cabine du conducteur a de plus sectionné un poteau de l'Hydro-Québec. Les dommages au lourd véhicule s'élevaient à plusieurs milles dollars. Le camion remorque était chargé d'une voiture complètement neuve de l'année 1970. Cette dernière n'a subi aucun dommage, apparemment, dans cet accident. Il nous a été impossible d'obtenir d'autres informations étant donné que l'agent de la Sûreté du Québec, détachement de Gentilly n'a pas complété son rapport et fut appelé d'urgence dans la métropole quelques minutes après l'accident.

HÔTEL ROYAL
STE-SOPHIE DE LEVRARD
ROUTE 49
DANSE
TOUS LES SAMEDI SOIRS AVEC
LES "JIVAROS"
CE SOIR
Surprise: entre 8 h. et 9 h. p.m.
et
Grande Fête en l'honneur de l'orchestre
Jean-Yves Demers
POUR RÉSERVATION
Tél.: 288-9910
André Naud, gérant

En plus d'une partie d'une autre rue

La municipalité vend une rue à Henri Vallières Inc.

par Régent LAJOIE

NICOLET — Le conseil municipal de Nicolet a décidé, lors de sa dernière séance régulière, sur résolution du conseiller Gerald Dupaul, de vendre à la firme Henri Vallières Inc., de Nicolet, la rue Georges et une partie de la rue Beaubien, pour le prix de un dollar.

Les rues Georges et Beaubien ont été fermées par suite de l'adoption, lors d'une séance antérieure, du règlement 282. Incidemment, la ville a reçu une lettre du ministre des Affaires municipales de Québec, informant la localité que ce ministre a approuvé le règlement 282

La résolution du conseiller Dupaul stipule également que l'industrie devra payer les frais occasionnés pour le raccordement des services à deux propriétaires, dont la maison a été déplacée. Il s'agit de Mlle Denise Provencher et M. Walter Grandmont.

relativement à la fermeture des dites rues. D'autre part, il est dit dans la résolution adoptée par le conseil, que le raccordement des services aux propriétaires concernés sera fait par la ville de

Nicolet et la firme Henri Vallières Inc. paiera à cette dernière le coût de ces raccordements sur production d'un compte à cet effet. Le montant de \$1 devra également être payé au moment de la signature du contrat à intervenir entre les deux parties, lequel devra être approuvé par la Commission municipale de Québec.

A l'hôpital Général de Sorel

La manifestation des employés se déroule dans l'ordre

SOREL (L.B.) — La manifestation organisée mardi après-midi par les employés syndiqués de l'hôpital Général de Sorel s'est déroulée dans l'ordre. On signale qu'environ 125 employés de cette institution y ont participé, entre quatre heures de l'après-midi et 8h. 30 du soir. Les manifestants portaient des pancartes avec inscriptions: "Négocier, oui; reculer, pas question"; "Non aux contrats à forfait"; "Sur 200 employés, 80 sont à temps partiel"; "15 mois de négociations, c'est trop". La manifestation, organisée par le Syndicat des employés de

l'hôpital Général de Sorel, affilié à la CSN, avait pour but d'attirer l'attention du public sur la négociation de leur contrat de travail 1968-70 actuellement en cours dans le secteur hospitalier. Les employés syndiqués de l'hôpital Général de Sorel se plaignent de la lenteur de cette négociation, qui a débuté en mai 1968 et qui dure maintenant depuis plus de 15 mois, sans que l'espoir d'un règlement prochain ne puisse être envisagé. Ils protestent, en outre, contre le fait que les hôpitaux voudraient leur enlever, en 1969, des avantages qui leur ont coûté trois semaines de grève en 1966, avantages acquis notamment au chapitre de la sécurité d'emploi, de la reconnaissance des années d'expérience antérieure ainsi qu'au chapitre des avantages sociaux (congés-maladie, prix des repas, etc.). En ce qui concerne les demandes proprement dites, les employés d'hôpitaux qui ne bénéficient pas de l'assurance-chômage réclament la garantie d'emploi après deux ans d'ancienneté ainsi que l'abolition des contrats à forfait, deux demandes qui visent à leur assurer une plus grande sécurité d'emploi. Les contrats à forfait, pour une part, constituent, en effet, une pratique qui paraît vouloir se généraliser dans les hôpitaux du Québec qui ont de plus en plus tendance à confier à des entreprises de l'extérieur qui emploient, dans la plupart des cas, du personnel non-syndiqué ne recevant souvent que le salaire minimum, des travaux réservés jusque-là à leurs employés. Cette tendance des contrats à forfait est décelée dans le domaine de l'entretien ménager, de la surveillance des immeubles, de la buanderie, de l'alimentation et même, depuis quelque temps, dans celui des soins infirmiers. Toujours au chapitre des demandes, notons, enfin que les employés d'hôpitaux réclament au moins une fin de semaine par période de trois semaines ainsi que des salaires et avantages sociaux équivalents à ceux dont bénéficient déjà les autres employés des services publics.

Congrès du mouvement Les Chrétiens d'aujourd'hui

SOREL (L.B.) — Les Chrétiens d'aujourd'hui du diocèse de St-Hyacinthe ont tenu leur congrès annuel dimanche dernier à la Maison St-Vincent-Ferrier des Pères Dominicains de Douville à St-Hyacinthe. Au-delà d'une cinquantaine de délégués représentant 25 paroisses du diocèse ont échangé au cours de l'avant-midi leurs idées sur le programme d'action pour l'année 1969-70: "Situations nouvelles causées par les récents changements dans tous les domaines". M. l'abbé Normand Desmarais, aumônier diocésain du C.D.A.C. célébra la messe dominicale et prononça l'homélie de circonstance. A la reprise des séances, après le dîner, M. Gilbert Dragon, trésorier diocésain fit rapport des finances de la Fédération et l'on procéda à l'élection du nouveau bureau de direction. M. Lucien Cousineau de St-Hyacinthe fut élu nouveau président en remplacement de M. Laurio Racine de Granby, et les autres officiers pour le prochain terme sont MM. Jacques Meunier de Beloeil, vice-président, Gaston Hamelin de St-Hyacinthe, secrétaire diocésain, Gilbert Dragon, trésorier diocésain et les directeurs, MM. Ubaldo Desautels de Waterloo, Roger Dulude de Bedford, Maurice Boissonneault de Ste-Rosalie, Me Lionel Leblanc de St-Barnabé-

Sud, Fernand Ménard de La Providence, Germain Harnois de Granby, Henri Berger d'Upton, Lucien Lemay d'Acton Vale, Léo Sirin de Ste-Angèle de Monnoir, Alexandre Leebâud de St-Athanase d'Iberville, Léo Voghel de St-Pierre de Sorel et Roger Picard de St-Jean-Bosco de Tracy. Les congressistes discutèrent beaucoup sur la publicité et les moyens de faire connaître le mouvement, deux médias d'information seront exploités cette année: soit le bulletin paroissial et la distribution du bulletin: Chrétiens d'aujourd'hui, dans tous les foyers de la paroisse. Mgr Albert Sanschagrin, évêque du diocèse honora de sa présence ce congrès et adressa des paroles de réconfort et d'encouragement aux congressistes. M. Gaston Savard de Montréal, président de la Fédération Nationale, souligna en quelques mots la raison d'être du mouvement. "Il faut dit-il, approfondir davantage au cours de l'année notre programme d'action que nous aurons à étudier dans nos sections locales respectives. Si nous voulons faire un travail vraiment efficace, il faut comprendre le rôle que nous avons à jouer: sensibiliser les gens aux problèmes qui existent dans notre société actuelle, discuter avec eux et aussi trouver avec eux les solutions qui s'imposent".

Autorisation de fermer la rue Georges

NICOLET (R.L.) — Le surintendant des travaux de la ville de Nicolet, M. Jean-Luc Lemire, a été autorisé, lors de la dernière séance régulière du conseil municipal de Nicolet, à fermer physiquement la rue Georges et une partie de la rue Beaubien, conformément à l'adoption du règlement 282.

Le conseiller Gerald Dupaul a fait une proposition en ce sens, à la dernière assemblée des édiles municipaux.

Le surintendant devra également effectuer les travaux de

raccordement des services à la résidence de Mlle Provencher et à la maison de M. Walter Grandmont en tenant compte du coût de la facturation à Henri Vallières Inc.
Vente
La vente de la rue Georges et d'une partie de la rue Beaubien à Henri Vallières Inc. fait suite à une demande de cette industrie locale qui offrira à la ville d'acheter le terrain en question pour la somme de \$1 en plus d'assumer les frais de changement de service.

Courrier Sud

Le conseil de ville de Nicolet a été saisi, lors de sa dernière assemblée, d'une lettre de M. Jacques Dumoulin, directeur-exécutif de l'Oeuvre des Loisirs de Nicolet, concernant des travaux d'amélioration à apporter à l'arène et dont le coût serait quelque peu supérieur à \$600. Le conseil a décidé de prendre connaissance des travaux envisagés avant de prendre une décision. Les conseillers seront appelés à se prononcer lors de la prochaine séance, lundi, le 15 septembre.

Faisant suite à une demande d'un citoyen, M. Ludger René, de la rue Mgr Cauchésne, la commission de voirie et égouts de la ville de Nicolet a étudié la réclamation du contribuable. On a demandé, lors de la dernière séance, à M. Georges Biron, secrétaire-trésorier, de répondre à M. René que le refoulement d'égouts qu'il a eu dans son sous-sol n'était pas dû à une défectuosité du réseau de la ville et que par le fait même il était impossible pour la ville de le dédommager.

A la dernière séance du conseil de ville, le conseiller Clément Roy a proposé que le secrétaire-trésorier écrive à l'Hydro-Québec pour leur demander de faire diligence concernant l'installation des lumières sur la Place le Marquis et sur différentes autres rues de la ville de Nicolet.

Une école pré-maternelle ouvrira ses portes dans la région de Sorel, vendredi, sous les auspices de l'Association canadienne pour la Santé Mentale. Il s'agit d'une expérience pilote pour les enfants âgés d'au moins 3 ans et demi. Cette école pré-maternelle sera dirigée par une spécialiste en psychologie infantile et les cours seront donnés au Centre culturel de Tracy de 9h. 30 à 11h. 20 l'avant-midi.

Le pèlerinage annuel au cimetière de Sorel aura lieu dimanche prochain, le 14 septembre, à deux heures. Après la cérémonie, les personnes qui ont des êtres chers dans ce cimetière en profiteront pour faire une visite sur leur tombe.

Le curé de la paroisse St-Pierre, Mgr Jean-Charles Leclaire, souligne par ailleurs que les frais d'entretien des terrains du cimetière sont dus depuis le premier mai pour l'année 1969 et que les comptes ont été envoyés au cours du mois de juin dernier. Mgr Leclaire fait également remarquer que l'Union de prières pour l'année 1970 doit être payée d'ici le premier novembre prochain.



(Photo Pierre Wibeaut)

Concours d'embellissement de la Jeune Chambre

LE CONCOURS D'EMBELLISSEMENT organisé par la Jeune Chambre de Nicolet s'est terminé par la visite des juges, ces jours derniers, et les noms des gagnants seront dévoilés d'ici quelques jours lors d'une soirée de mérite. Sur la photo, de gauche à droite, M. Gérard Bellerose, président du comité d'organisation du concours d'embellissement mis sur pied par la Jeune Chambre de Nicolet; M. Louis Boribeau, agronome de Gentilly, un expert

dans le domaine de l'embellissement des parterres; MM. Marc Pelletier, Jean-Marc Baillargeon et J. René Paradis, tous agronomes. La visite des juges s'est effectuée il y a quelques jours chez chacun des participants à ce concours d'embellissement dont le but visé par la Jeune Chambre est d'encourager les propriétaires de résidences privées à conserver la beauté de certains quartiers de Nicolet.